

Prume, Jules Jehin de
Les canadien-francais
a New-York

LES

Canadiens-Français à New-York

Historique de la Colonie Canadienne-Française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York.

PAR

J. JEHIN de PRUME

IMP. A. P. PIGEON, LIMITEE, 105 à 109 Ontario-Est, Montréal.

PREFACE

Lorsqu'il y a un an les membres de la colonie et des différentes Sociétés Canadiennes-françaises de New-York me demandèrent d'envoyer une requête au gouvernement de la province de Québec, lui demandant d'établir à New-York un bureau essentiellement canadien-français, requête pour laquelle je fus si activement secondé par les officiers de ces sociétés, nous fûmes dans l'obligation de constater que non seulement les membres de cette colonie, mais aussi leurs cousins du Canada étaient loin de se douter du chiffre exact de leur population et de son importance réelle.

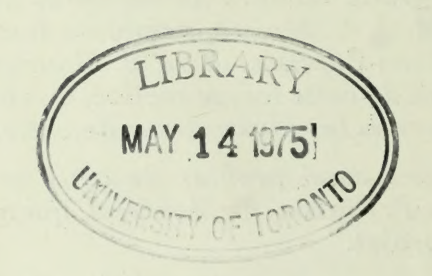
C'est alors qu'il vint à l'idée de faire une historique de cette colonie canadienne-française, et le soixante-dixième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York devait nous en fournir l'occasion.

Cette tâche ne fût pas exactement facile, mais j'eus des renseignements précieux de personnes dont il m'est impossible de cacher les noms: les Révérends Pères A. Letellier, S.S.S., V. Giasson, S.S.S., H. Brousseau, S.S.S., le Rév. Frère Adolphe, directeur de l'Académie Sainte-Anne, et d'un grand nombre de membres de la colonie, entre autres: M. J. C. Hogue, président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, et de M. Maurice Desroches, ancien président de cette même société, et à la gracieuseté duquel nous devons les illustrations de cette brochure.

Nous devons aussi profiter de cette occasion pour remercier M. A. P. Pigeon, de Montréal, qui nous a permis de réaliser ce projet.

Que cette esquisse historique de la colonie canadienne-française à New-York, prouve à nos frères du Canada et à nos cousins de France, que les Canadiens-français de New-York restent fidèles aux traditions de leurs ancêtres et à celles qu'ils appellent toujours la vieille Mère-Patrie, — la France!

J. J. de PRUME.



Les Canadiens-Français à New-York

Historique de la Colonie Canadienne-Française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York.

PAR

J. JEHIN de PRUME.

Vouloir faire l'historique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, entraîne infailliblement la nécessité de donner un aperçu sur les origines, les évolutions et le développement de la colonie canadienne-française de la Métropole des Etats-Unis.

Ceci au premier abord peut sembler assez facile; mais si on prend en considération que les débuts de cette colonie se perdent dans la nuit des temps et que d'un autre côté nous ne possédons, sur ce sujet, que des données très insuffisantes, on comprend alors que la chose n'est pas aussi facile qu'on aurait été tenté de le croire.

A quel date : même approximative, pouvons-nous fixer l'arrivée des premiers Canadiens-français qui vinrent s'établir soit lorsque Manhattan portait le nom de New-Amsterdam, ou aux premiers jours où elle portait celui de New-York.

Voici certes une question sur laquelle nous n'avons pas la prétention de vouloir répondre, mais d'un autre côté, si nous prenons en considération l'esprit d'aventure, la hardiesse des premiers Français qui vinrent habiter cette portion du nouveau monde, connaissant leur courage, cette détermination qui les poussait à ne reculer devant aucun obstacle, on ne devrait pas trop s'étonner s'il s'en fut glissé quelques-uns, même aux débuts de la fondation de cette ville.

Cela ne devrait pas nous surprendre surtout si on jette un regard sur cette partie de l'histoire de l'Amérique du Nord, dès cette époque où Jac-

ques Cartier fonda la ville de Québec et que peu après les explorateurs français: prêtres ou soldats, marins ou civils, les uns cherchant la fortune ou la gloire, les autres poussés par de plus nobles pensées, celles de répandre la vérité et la foi, et de jeter ainsi les premières bases de la civilisation.

On est, hélas, trop enclins à les oublier ces pages glorieuses, alors que les premiers pionniers français risquant tout, quelques-uns même le martyre, surmontant les plus grandes privations, défiant les dangers, luttant quelques fois à forces inégales contre des ennemis cruels et sauvages, et cela, de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, prenant possession au nom de la France des plus riches contrées faisant partie de ces pays qui de nos jours forment non seulement le Canada, mais aussi les Etats-Unis d'Amérique.

Pour bien s'en rendre compte on n'a qu'à jeter un regard sur une carte du nord de l'Amérique et alors on suivra sans difficulté la marche progressive de ces hommes hardis; du lac Michigan à l'endroit où le Mississipi se jette dans le golfe du Mexique, on peut voir la trace de leur passage, les noms des rivières, villes et villages plus sûrement que les livres, disent aux populations d'aujourd'hui comme elles le diront à celles de demain, l'oeuvre gigantesque des premiers voyageurs et colons français. Les historiens de nos jours; surtout en certains milieux, le savent, mais semblent ne pas trop vouloir insister.

Si on se souvient aussi que presque toutes ces régions, moins celle portant le nom de Nouvelle-Angleterre et appartenant à la couronne britannique, ainsi qu'une autre portant celui de Nouvelle Belgique (Novi-Belgii), où un marin belge au service de la Hollande, Pierre Minuit, acheta l'île de Manhattan aux Indiens, presque la totalité de ces régions était en grande partie explorée par les Français.

Ce qui précède étant pris en considération, il n'y aurait rien d'étonnant, comme on voit, de trouver dans New-York des descendants de ces Français, que quelques-uns s'y soient établis, y aient fait souche ; même à l'heure actuelle, on trouve des familles canadiennes-françaises dont les origines datent des premières années du siècle dernier.

Quoi qu'il en soit, nous dit la tradition, Gabriel Franchère, un montréalais, offrit ses services à la Compagnie de Fourrures du Pacifique qui venait de se former à New-York par John Jacob Astor, il obtint la situation de commis aux écritures et quitta Montréal en compagnie de plusieurs de sés compatriotes et vinrent s'établir à New-York, en juillet 1810.

Washington Irving raconte comme suit leur voyage sur la rivière Hudson et leur arrivée sur l'île de Manhattan :

" Ils arrivèrent par un beau jour d'été, faisant résonner les bords de l'Hudson de leurs vieilles chansons nautiques françaises ; imitant les cris de guerre des sauvages chaque fois qu'ils passaient devant un village, voulant s'amuser aux dépens des cultivateurs hollandais, qui les méprenaient pour des sauvages hostiles. Ainsi ils entrèrent dans la rade de New-York, manoeuvrant joyeusement l'aviron, au grand étonnement et à l'admiration de ses habitants, qui n'avaient jamais encore vu de canots d'écorce dans leurs eaux. "

Il est donc de toute probabilité que la première colonie canadienne-française, ou du moins celle méritant ce nom, date de cette époque. Ces Canadiens-français durent faire venir de leurs payses, ou se marièrent avec des femmes américaines, ce qui expliquerait jusqu'à un certain point, pour-

quoi on rencontre dans New-York un certain nombre de familles ayant des noms comme on en trouvent dans la Province de Québec et ne parlant pas un seul mot de français.

Cependant cette immigration des Canadiens-français ne devait pas se limiter à la seule ville de New-York, mais se disséminer un peu partout dans les différents Etats de l'Union Américaine. C'est ainsi que dans les Etats dits de la Nouvelle-Angleterre, il se trouve des villes et villages dont une bonne partie de la population est composée de Canadiens-Français ou de leurs descendants. C'est donc pourquoi on en trouve un très grand nombre non seulement dans ces Etats du Nord, mais aussi dans celui de New-York, dans l'Illinois, le Jersey et en général dans presque tous les Etats-Unis, et ceci à un tel point que cela faisait dire qu'il y en aurait presque autant aux Etats-Unis qu'il n'y en a au Canada; ceci sans doute est peut-être exagéré, mais démontre l'importance de la population canadienne-française des Etats-Unis.

Quoi qu'étant éloignés de leur mère-patrie, tous ces Canadiens-français restaient unis, ni le temps, ni les distances ne pouvaient ébranler leur esprit de patriotisme qui était consolidé par l'esprit religieux, le respect des traditions des ancêtres et l'amour de cette langue française qui était celle de leurs ancêtres, langue qui, secondée par la religion, devait être à la fois leur soutien et leur force.

Cette colonie établie à New-York, avons-nous dit, vers 1810, avait graduellement pris de telles proportions que lorsque Gabriel Franchère y revint après un long voyage, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans le sud de l'Amérique, il ne put s'empêcher d'en faire la remarque et de comparer la population de cette ville avec celle qu'il avait trouvée à son premier voyage.

"Il y avait en 1810, trente-deux églises, dont deux consacrées au culte catholique; le chiffre de la population se portait à 90,000, dont 10,000 de langue française."

Ce qui prouverait ce que nous venons de dire, que la colonie française de New-York était bien antérieure au premier voyage de l'illustre voyageur, et on pourrait dire sans être trop téméraire, que même à cette époque, quoique Franchère n'en fasse pas mention, il devait y avoir des Canadiens.

Franchère avant tout était un grand patriote, il aimait ses concitoyens, ceux de sa race, en toutes occasions il se plaisait à le prouver; sans hésitation il consacra pour eux une partie de son existence, et en arrivant à New-York il constata avec chagrin qu'il manquait de cohésion parmi les Canadiens, qu'il y avait un certain relâchement patriotique et que dans les familles on négligeait la langue française. Sans perdre de temps, il étudia les moyens à prendre pour raviver dans le coeur de ses compatriotes, non seulement les souvenirs sacrés du passé, mais aussi cette belle langue française dans la littérature de laquelle il était passé maître.

A cette fin, Gabriel Franchère réunit un certain nombre de ses compatriotes, et après délibérations il fut convenu et décidé que le seul moyen de réunir les différents éléments de la colonie canadienne-française de New-York, était de fonder une société à la fois sociale et de bienfaisance, et suivant l'exemple de celle existant déjà à Montréal, Gabriel Franchère proposa qu'on donne à la société naissante le nom de: "Société Saint-Jean-Baptiste": nom doublement cher à leur coeur, étant celui du Saint Patron du Canada Français.

C'est le 1er mai 1850 que la société fut dûment fondée et les officiers suivants furent élus: Président, Gabriel Franchère; vice-présidents, MM. P. Larseneur et Moreau ; secrétaire-archiviste, L. F. Glackmeyer ; secrétaire-correspondant, G. Batchelor ; trésorier, J. Robidoux.

* * *

Ce fut dans un local situé dans les environs de Chatham Square, que la Société fut fondée et eut sa première séance régulière, ceci jusqu'au jour où elle déménagea dans les salles du "Masonic Hall" qui était situé sur la 13ième rue, enfin elle se rendit dans un nouveau local, situé, celui-ci, sur le Bowery, non loin de Houston Street.

Durant les dix premières années de sa fondation, la société suivant le programme qu'elle s'était imposé, travailla sans relâche à réunir ceux de leurs compatriotes qui se trouvaient dissiminés un peu partout dans Manhattan et dans Brooklyn. Elle veilla avec soin à ce que la langue française fut conservée dans les familles, et même à un tel point qu'elle devint un centre important de propagation de la langue française dans New-York.

Gabriel Franchère, le fondateur et l'âme de la nouvelle société, fut successivement réélu président durant ces dix années; même il occupa ce poste jusqu'en 1862.

Au nombre des officiers qui le secondèrent se trouvaient :

Vice-Présidents

1850—P. Larseneur et F. Moreau.
1851—F. Moreau et C. Cordellier.
1852—J. O. Besse et F. Robitaille.
1853—J. Laviolette et F.-X. Michaud.
1854—M. McAvoy et E. Willing.
1855—J. Robidoux.
1856—C. Mousette.
1857—C. Mousette et J. Robidoux.
1858—J. Robidoux et C. Mousette.
1859—C. Mousette.

Secrétaires-Archivistes

1850-1858—L. F. Glackmeyer.
1858—R. M. Leprohon.
1859—E. Bonin et A. Delisle.

Secrétaires-Correspondants

1850—G. Batchelor.
1851—G. Batchelor et E. Dorion.
1852—G. Batchelor et E. Dorion.
1853—E. Labrie et J. O. Besse.
1854—E. Talbot et G. Batchelor.
1855—G. Batchelor et J. O. Besse.
1855—J. O. Besse.
1857—R. M. Leprohon.
1858—J. B. Ledoux et A. Delisle.
1859—A. Delisle et J. Goulet.

Trésoriers

1850—J. Robidoux.
1851—J. Robidoux et P. Larseneur.
1852—F. Moreau et C. Chabot.
1853—P. A. Guy.
1854—P. A. Guy et F. Moreau.
1855-1858—F. Moreau.
1858-1859—J. Robidoux et F. Moreau.
1859 à 1865—J. Robidoux.

Ces différents officiers doivent donc être considérés comme les pères de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, car c'est à eux et à leur chef Gabriel Franchère, que revient l'honneur d'avoir édifié cette société sur les bases solides qui en ont fait ce qu'elle fut et qui sera pour son avenir la pierre fondamentale de ses succès.

Honneur à ces patriotes dévoués.

* * *

La fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste n'eut pas seulement un très grand retentissement dans la colonie canadienne-française de New-York, et dans tous les centres des Etats-Unis où se trouvaient des Canadiens, mais aussi au Canada. Lorsqu'en 1853, Gabriel Franchère se rendit à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville lui fit une ovation publique, car tous ressentaient et comprenaient la portée immense que cette fondation aurait, non seulement pour les Canadiens-français de New-York, mais aussi pour tous ceux des Etats-Unis, qui ne manqueraient pas de suivre l'exemple de leurs compatriotes de la Métropole. Elle peut donc être considérée comme la plus ancienne des sociétés canadiennes des Etats-Unis.

La colonie canadienne-française de New-York, avec la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, se trouvait donc à entrer dans une ère nouvelle, il y avait enfin un lien réunissant les différents éléments la composant, et grâce à l'énergie de ceux qui la dirigeaient, elle ne pouvait que prospérer. On eut dit, en effet, que tous ces canadiens n'attendaient qu'une occasion pour se montrer et se faire valoir.

Au commencement de l'année 1861, M. Gabriel Franchère, tomba malade et ne pouvant diriger à lui seul cette société qui était son oeuvre, il en chargea le vice-président, M. J. Goulet, qui, avec une grande habileté, en prit la direction. Chaque année, et ceci depuis les premiers temps de sa fondation, la Société Saint-Jean-Baptiste donnait un grand bal qui était un des attraits de la colonie de langue française de la ville, cette année-là ; cette fête dépassa celles qui furent données précédemment et eut, à l'époque, un grand retentissement. La société augmentait en membres, mais aussi ses finances étaient des plus florissantes, sa réputation se répandit non seulement dans les Etats-Unis, mais aussi au Canada, ceci à un tel point que la Société-Mère de Montréal l'invita officiellement aux fêtes nationales qui furent données à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, une délégation fut envoyée et obtint les honneurs d'une réception enthousiaste.

Aux élections du 6 août 1862, M. Gabriel Franchère dont la santé, avons-nous dit, était chancelante depuis assez longtemps, déclina la présidence qu'il occupait depuis la fondation de la société et en fut élu le premier président honoraire. M. G. Dillon lui succéda jusqu'en 1863, époque à laquelle M. E. Willing devint président.

Ce fut durant cette année de 1863, que Gabriel Franchère mourut à la

résidence de son gendre, l'honorable John S. Prince, qui était maire de la ville de Saint-Paul, Minnesota, il était âgé de 70 ans, il mourut au milieu des siens, après une longue maladie et fut enterré dans cette ville.

Dans sa séance du 20 mai 1863, il fut voté par les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, les résolutions suivantes :

" Le Comité nommé à l'assemblée du 15 avril 1863, pour préparer des résolutions de condoléances suggérées par le décès de M. Gabriel Franchère, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York pendant onze années consécutives, à partir du jour de sa fondation, et son premier président honoraire ;

" Que la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, vient de perdre en lui un membre zélé et un officier modèle dont nous avons pu admirer de près toutes les grandes qualités de coeur et d'esprit ;

"Que, outre les vertus domestiques et sociales qui le caractérisaient à un si haut degré, le regretté défunt s'était acquis les droits à l'hommage de ses compatriotes des Etats-Unis et du Canada, à l'estime de ses concitoyens américains et au respect du monde par ses voyages, par ses écrits, par ses lectures et par ses discours si pleins d'instruction et de recherches ;

" Que la société s'associe aux regrets légitimes que sa mort ne peut manquer d'exciter parmi les personnes qui honorent l'intelligence et le travail ;

" Que nous devrions offrir à sa veuve, Mme G. S. Franchère, qui était de moitié dans ses actes de bienveillances patriotiques et de charité chrétienne, ainsi qu'aux autres membres de sa famille, nos sincères condoléances sur l'irréparable perte que nous venons de faire en commun ;

" Que le secrétaire-correspondant soit chargé d'adresser à Mme Franchère, ainsi qu'aux journaux canadiens et américains, une communication fondée sur les résolutions précédentes.

Le Comité,

L. B. LEDOUX,
F. Z. CLOUTIER,
G. BATCHELOR.

* * *

Durant les années 1864-1865, la Société Saint-Jean-Baptiste suivit avec intérêt les événements politiques qui se passèrent à cette époque aux Etats-Unis. A sa séance du 16 avril 1865, M. G. Batchelor parla en termes émus de la fin terrible du président Abraham Lincoln, un comité composé de MM. G. Batchelor, F. Boucher et Ledoux, fut chargé de rédiger des résolutions condamnant l'attentat commis à Washington sur la personne du président et aussi du secrétaire d'Etat, et que des résolutions fussent publiées dans les journaux anglais et français de la ville.

Comme on peut en juger par ce qui précède, la Société Saint-Jean-Baptiste s'occupa, non seulement des choses relatives au progrès de la colonie et à celui de la langue française, mais aussi prit une part active aux grands événements de celle qui était devenue leur patrie d'adoption.

Durant la période qui s'écoula de 1862 à 1881, les différents présidents de la société furent :

MM. E. Willing, C. Morisette, F. Moreau, G. Batchelor, F. X. Cloutier, F. Boucher, H. Gosselin, E. Prudhomme, P. M. Leprohon, J. B. Ledoux, J. Dufort, L. G. B. Normandeau et J. Robidoux.

Chaque année le nombre de ses membres augmentait et la société don-

nait des fêtes, bals et banquets qui ne faisaient pas seulement honneur à cette société, mais à la colonie tout entière et lui faisait prendre graduellement une place enviable parmi toutes les sociétés de langue française de la Métropole.

* * *

Comme nous venons de le voir, la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, comme l'avaient espéré ses fondateurs, et grâce surtout à ceux qui avaient été appelés à la diriger, aida les Canadiens-français qui se trouvaient dispersés un peu partout, non seulement dans Manhattan et dans Brooklyn, mais aussi dans les centres limitrophes, à se réunir, à se grouper et enfin à former une unité plus distinctive. Se connaissant mieux, ils apprirent à s'estimer d'avantage, l'esprit de mutualité s'intensifia; causant des choses du passé, ils revécurent les épisodes glorieuses de l'histoire de leurs ancêtres, et étant plus à même de parler la langue dont ils avaient hérité de leurs pères, ils conservèrent dans leurs foyers avec les vieilles coutumes de la Nouvelle-France, cette belle langue française qu'ils aimaient et qui leur rappelait tant de choses douces à leur coeur et sacrées à leur mémoire.

Cependant, tous ceux qui ont étudié les Canadiens-français, ont analysé leur caractère, en un mot, ont observé les buts principaux qui semblent pousser, non seulement leurs pensées, mais qui dirigent aussi leurs actes, ont certainement remarqué qu'ils étaient guidés, non seulement par les traditions, mais aussi par un sentiment intime qui peut se résumer en deux mots : "**Religion et Patrie.**" Mots qui semblent si unis en leurs âmes, qu'ils sont comme unifiés en un seul sentiment.

En fondant la Société Saint-Jean-Baptiste, ces Canadiens-français de New-York avaient donc réalisé les besoins de leur instinct patriotique, mais il y avait aussi l'esprit religieux qui demandait une satisfaction.

Victor Hugo écrivit dans un de ses immortels poêmes :

"Ils n'est rien de si triste qu'une cage sans oiseaux, une ruche sans abeilles, une maison sans enfants."

Les Canadiens-français de New-York pouvaient ajouter :

"Et notre colonie sans église nationale."

Comme nous venons de le voir, aux débuts de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, cette colonie canadienne-française se trouvait dispersée un peu partout, soit dans Manhattan, Yorkville et autres quartiers, dans Brooklyn et dans les environs, enfin ils s'en trouvaient en tous lieux, soit à la ville ou même à la campagne. Beaucoup d'entr'eux ne se connaissaient pas les uns les autres, et, ce qui arrive même aujourd'hui ils étaient très étonnés lorsqu'on leur disait que leur population était plus considérable qu'ils ne se le figuraient.

Celui qui le premier songea à réunir et à grouper les différents membres de cette colonie, ceci au point de vue religieux, fut le R. P. Nicholas, un missionnaire français. Il comprit les dangers qui menaçaient cette population toujours si fidèle et patriotique, il vit avec effroi que sans l'action religieuse, elle perdrait tôt ou tard, non seulement sa ferveur dans la foi, mais il remarqua aussi que ceci amènerait petit à petit, sinon l'oubli des traditions séculaires qui leur venaient de leurs pères, mais qu'ils se laisseraient envahir irrémédiablement par l'anglicisme et perdraient ainsi l'habitude de parler le français. Certes, ce n'était pas une chose facile que d'entreprendre une telle tâche, mais il l'entreprit avec énergie, et s'il n'obtint

pas tout d'abord le but qu'il s'était proposé, du moins ce qu'il fit eut l'avantage d'intéresser à cette cause le R. P. Cazeneuve, provincial des Pères de la Miséricorde des Etats-Unis. Ce fut ce prêtre énergique et dévoué qui fut en réalité le premier pasteur du troupeau canadien-français de New-York.

Ce bon prêtre, suivant l'esprit des apôtres, vint à Yorkville, quartier de New-York qui de nos jours porte encore ce nom, et qui était comme il l'est aujourd'hui, celui où se trouvait le plus grand nombre de Canadiens-français; en réalité c'est la portion comprise entre la 72ième et la 100ième rue et limitée par la rivière de l'Est et le Parc Central.

Le Père Cazeneuve n'hésita pas à visiter les différentes familles, ayant à coeur de faire réussir ce qu'il savait être une oeuvre à la fois religieuse et patriotique, il trouva des arguments si vrais et si touchants, il fit vibrer en eux des sentiments qui ne demandaient qu'à se montrer sous leur jour véritable, ce fut en réalité comme une révélation pour ces Canadiens, on aurait dit un rayon de foi et d'amour perçant tout à coup un nuage d'indifférence et apportant à l'âme et au coeur de chacun un degré de chaleur que l'absence d'un prêtre parlant leur langue, avait quelque peu refroidie.

Il leur démontra la nécessité qu'il y avait pour eux d'établir une mission spéciale; il fit appel, non seulement à leur patriotisme, mais réveilla chez eux leurs sentiments religieux. Il fallait un commencement : Douze répondirent.

La première réunion en faveur de la fondation d'une église canadienne-française se fit au domicile de M. Emile Contant qui résidait sur la 85ième rue, près du boulevard.

Les premiers apôtres laïques de cette congrégation canadienne-française de New-York furent les suivants :

MM. Joseph Robidoux, Stanislas Viau, André Vertefeuille, Amable Charbonneau, Emile Contant, Dosithé Contant, Théo. Julien, Frank Thériault, Elzéar Jalbert, Félix Charbonneau, Noël Bertrand et Jean-Baptiste Champagne.

C'est donc à cette poignée de vrais patriotes que la colonie canadienne-française de New-York doit la création de sa première église.

Voici, d'après une relation du temps, la description de cette église :

" C'était au-dessus d'une étable, et nous l'appelions alors "La Crèche de Bethléem." Il y avait la vache, le cheval piaffant pendant le service divin; le foin et la paille qui s'accolaient aux bottes quand même et entrait à l'église malgré soi; cette atmosphère chaude et sensiblement puante créée par les animaux du bas, nous reportaient involontairement au lieu de naissance de l'Enfant-Jésus, et d'instinct on a baptisé cette première église: "La Crèche de Bethléem."

Que pouvait-on exiger d'avantage, car à la première réunion qui fut courte, dit-on, les fonds prélevés n'avaient été que de **Douze dollars** ! et le local choisi était situé au No 202 Est 77ième rue.

Ce fut, nous dit toujours la tradition :

"Le 22 février 1882, le mercredi des cendres, que fut dite la première messe dans la "Crèche de Bethléem". A l'issue de la messe, le R. P. Cazeneuve, quel coeur ! fit un sermon convaincant, et prononça cent fois, peut-être plus : "Memento", etc., en déposant sur la tête des fidèles la cendre qui nous rappelle que nous ne sommes que poussière et que nous retournerons en poussière."

"La congrégation canadienne-française fut ainsi fondée."

Le cardinal McCloskey ne donna pas tout d'abord son assentiment à la demande qui lui avait été faite de reconnaître la nouvelle église; il promit de s'intéresser aux travaux qui seraient faits dans le courant de l'année et son permis devait dépendre du succès que remporterait le R. P. Cazeneuve.

A partir du jour de sa création jusqu'à Pâques, il n'y eut d'exercices religieux dans cette nouvelle église que deux fois par semaine, le soir, et la grand'messe, tous les dimanches.

"Le samedi soir, les femmes de nos meilleures familles se rendaient à cette église temporaire, y lavaient le plancher, suspendaient aux murs des images bénies et divers objets de piété, pendant que les hommes ajustaient et accordaient ensemble les différentes pièces de l'autel qu'il leur fallait enlever de suite après le service, car à l'issue de la messe, on était sûr de rencontrer des Juifs qui attendaient avec impatience notre sortie pour entrer se livrer eux-mêmes à l'exercice de leur culte religieux."

Cependant malgré les désavantages d'un si misérable local, ces Canadiens dévoués désiraient tirer le meilleur parti de ce qu'ils avaient. Un choeur fut formé, et comme il y avait un harmonium qui servait d'orgue, M. Hubert Forgues, un menuisier, devint maître-de-chapelle et les organistes furent successivement Mlle Adèle Bertrand puis Mme Fenoglio.

Pour mieux poursuivre son oeuvre, le R. P. Cazeneuve vint s'établir au milieu de ses fidèles canadiens; il demeura tout d'abord chez M. Sainte-Marie, 78ième rue, et un peu plus tard à l'Hospice du Bon Pasteur.

"Le carême avançait, et le jour de la Résurrection était prêt d'arriver. Pendant tout le carême, notre population entière, sans qu'il en manquât un seul, vint se suspendre aux lèvres du prédicateur et s'attacher à son coeur. Chaque soir, chaque dimanche, apportaient un contingent nouveau. Des personnes qui depuis dix ans, vingt ans même, avaient ignoré qu'il y eût d'autres pays dans la ville de New-York, venaient rencontrer des compatriotes et en remercier Dieu. Non seulement de la ville, mais encore de Brooklyn, d'Astoria, et de tous les environs, on se faisait un devoir et un plaisir de venir à l'église.

"Il avait été réglé que les Pâques se feraient dans la Semaine Sainte, puisqu'il n'était pas permis de garder le Saint-Sacrement dans cette chapelle, qui servait en ce moment à différents buts."

Mgr McCloskey, touché des paroles du R. P. Cazeneuve et de la piété de ces Canadiens-français, accorda la demande qui lui avait été faite, et Son Eminence permit au révérend père de construire une église pour la colonie à laquelle il était si attaché.

On se mettait déjà à l'oeuvre, lorsqu'une missive émanant de l'autorité supérieure de son ordre, en France, obligea le R. P. Cazeneuve de retourner en Europe.

Avant de quitter la ville de New-York et cette colonie canadienne-française qu'il aimait tant, et pour laquelle il s'était déjà tant dévoué, le Rév. Père Cazeneuve se rendant parfaitement compte que sa santé qui était ébranlée par les labeurs qu'il s'était imposé, ne saurait résister encore bien longtemps, et comprenant aussi que dans le cas où il lui arriverait un malheur, il ne pouvait laisser la congrégation naissante sans directeur pouvant en son absence le remplacer et lui servir de guide, il chargea le Rév. Père de la Croix, un Français comme lui, et dont il connaissait les qualités de coeur et d'esprit, de bien vouloir le remplacer durant cette absence et de

prendre la direction spirituelle de cette colonie à laquelle il était si profondément attaché.

Le Père Cazeneuve s'était embarqué malade, très malade même ; en partant il avait serré la main de ses amis avec une effusion qui pouvait laisser entendre et comprendre le peu d'espoir qu'il avait de les revoir. La traversée qui fut des plus orageuses, lui donna le dernier coup; ne pouvant résister, il dut prendre le lit dans sa cabine, et en arrivant au Havre, on le transporta dans une institution où il expirait huit heures après son arrivée; on était alors au dix du mois de juillet de l'année 1882. Ce prêtre dévoué expirait donc sans avoir terminé son oeuvre; oeuvre qui avait été son ambition et qu'il était certain, suivant toutes les probabilités, de pouvoir conduire à bonne fin.

Les générations présentes et futures lui doivent un tribut de reconnaissance, et il n'est pas douteux que le nom du Père Cazeneuve restera comme un symbole de dévotion à la cause canadienne-française de New-York.

Peu de jours avant de quitter la métropole américaine, le Père Cazeneuve avait remit à M. André Vertefeuille, un montant de $400, qui se trouvait à être le surplus, toutes dépenses payées, et qui fut en réalité le premier bilan de la congrégation canadienne-française de New-York.

Comme on peut facilement s'en rendre compte, la mort du Rév. Père Cazeneuve jeta un deuil profond dans la colonie. Beaucoup se demandaient qui aurait le courage et l'énergie de poursuivre son oeuvre. La congrégation avait bien en vue le Rév. Père de la Croix, lequel avait été chargé, comme nous venons de le voir, par le cher défunt, de le remplacer durant son voyage en Europe, mais ce dernier accepterait-il les lourdes charges qui incomberaient inévitablement à celui qui prendrait cette succession difficile.

Le Rév. Père de la Croix qui avait comprit les sentiments qui agitaient les membres de la congrégation, vint remettre l'espérance dans leur esprit et leur annonça qu'il avait eu une entrevue avec Son Eminence le Cardinal-Archevêque et que celui-ci lui avait donné l'autorisation de continuer ce que le Père Cazeneuve avait déjà si brillamment commencé, et de diriger la congrégation canadienne-française.

Cette nouvelle fut chaudement accueillie, car le Père de la Croix était très aimé ; ses hautes qualités de coeur étaient encore relevées par une grande affabilité; il possédait une parole facile et engageante, à cela il unissait des manières des plus aristocratiques, une instruction parfaite, qualités qui, chez lui, ne donnaient aucune surprise, car sous un nom noble il est vrai, il cachait une parenté avec la famille impériale de France.

Rassemblant la congrégation, il lui fit part de ses projets pour l'avenir, il leur fit comprendre que dans l'intérêt du culte et de la colonie, les Canadiens-français de New-York devaient avoir une église plus en rapport avec son développement.

Mais ces projets, s'ils présentaient des avantages incontestables, étaient d'une difficulté de réalisation presque insurmontable. Après bien des discussions dans lesquelles on fit valoir le pour et le contre, on allait si non abandonner le projet, du moins le remettre indéfiniment, lorsque le Père de la Croix leur dit qu'il se faisait fort de trouver les capitaux nécessaires, afin de couvrir les premiers frais de la construction.

En effet, il se mit à l'oeuvre, et il n'eut pas grand peine à recueillir suffisamment pour autoriser la construction de la future église, et le comité

chargé de ces opérations, acheta pour le montant de $14,000, l'emplacement de la 76ième rue où devait s'élever la future église.

A cette époque il y avait des syndics, des marguilliers responsables, comme cela se fait au Canada; ce fut grâce à leur sage administration si cette église se bâtit rapidement et restera toujours comme un monument impérissable, un souvenir de ce qui fut fait.

Il est inutile de dire que la réalisation de ce beau projet ne fut pas aussi facile qu'on aurait été tenté de le croire, mais on apporta de toutes parts de si chaleureux dévouements, que les obstacles qui se dressèrent devant ceux qui l'avait conçu, n'eurent d'autres effets que d'aiguillonner leur zèle. On dressa des plans, et le coût de l'église fut arrêté à $21,000. Ceci était bien beau, mais il fallait trouver un constructeur, qui eut suffisamment confiance dans la probité des Canadiens-français pour entreprendre ce travail. La Providence, comme pour récompenser ces hommes dévoués, plaça sur leur chemin M. James Murphy, lequel accepta les propositions qui lui furent faites et entreprit la construction complète de l'église, et vers la fin de septembre, les syndics surveillaient les travaux, recueillant l'argent, autorisant les dépenses et tenant copie de toutes leurs délibérations et actes.

Les finances étaient entre les mains du trésorier de la congrégation, M. Joseph Robidoux, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et de M. André Vertefeuille.

Ce ne fut que dans le milieu du mois d'octobre 1882 qu'on porta le premier coup de bèche dans la terre de l'emplacement où devait être érigée la future église canadienne-française; deux mois plus tard le mur était monté et prêt à recevoir la pierre angulaire.

" Une grande fête avait été préparée pour cette occasion. Sa Grandeur Mgr Corrigan, co-adjuteur de S. E. le Cardinal-Archevêque de New-York, officiait à la cérémonie, et un grand concours de prêtres de New-York et de Brooklyn étaient présents, jetant ainsi un nouvel éclat sur cette fête déjà très imposante par le nombre de citoyens de toutes nationalités venus de toutes les parties de la ville. Après la bénédiction de la pierre, un sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Aigueperse, qui prit comme texte le premier verset du psaume 126: **"Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam."** Après ce sermon, le Rév. M. Reilly, de Brooklyn, passa en revue les faits patriotiques de la race française dans l'Amérique du Nord.

"On distribua alors certaines corbeilles parmi l'audience pour recueillir, comme on fait toujours dans ces circonstances, les dons des personnes généreuses qui se font un honneur de contribuer à ce qu'on appelle la pierre fondamentale de l'église. Douze corbeilles furent ainsi distribuées parmi les personnes qui s'étaient rendues en foule, et pendant une heure les billets de cinq, dix et vingt dollars furent généreusement jetés dans ces corbeilles."

Le montant recueilli, nous dit toujours la tradition, fut plus de $2,000.

La construction de l'église se poursuivit avec diligence, et les canadiens espéraient y entrer au nouvel an comme le stipulait le contrat, mais le mauvais temps obligea de suspendre les travaux, et ce ne fut que le 24 février 1884, le dimanche de la Quinquagésime, que la première messe fut dite dans la nouvelle église.

"Comme il avait été stipulé d'avance, le soubassement de l'église seulement devait être complété au 1er janvier, afin d'y pouvoir organiser

un bazar qui apporterait un revenu suffisant pour rencontrer le premier paiement sur l'église, qui était de $6,000, payable aussitôt que le toit de l'édifice serait complété.

"L'accommodation à la "Crèche de Bethléem" commençait à donner un peu de souci, il fallait en sortir, et on résolut d'occuper le soubassement de la nouvelle église pour tout le temps du carême et remettre l'ouverture du bazar à Pâques, quand la nef de l'église serait cintrée.

" On touchait à la fin du mois de mars, les travaux de l'église qui étaient poussés activement se poursuivaient avec vigueur. Le premier paiement était dû et le constructeur le réclamait.

M. l'abbé de la Croix qui s'était efforcé de faire face à ce premier montant, voyant les difficultés toujours croissantes, rassembla les syndics, et



Première Eglise Saint-Jean-Baptiste des Canadiens-français de New-York.

après délibérations il fut décidé de convoquer une assemblée publique; ceci dans le but d'ouvrir une liste de souscriptions.

Cette assemblée eut lieu et il fut souscrit, nous disent toujours les traditions, plus de $5,000 ; malheureusement pour une raison ou pour une autre, ceux qui avaient souscrit trouvèrent bon de ne pas payer.

Les créanciers impatientés allaient provoquer une crise, alors il fut

décidé de mettre la question entre les mains du grand vicaire du diocèse, le Rév. Wm. Quinn, conférence qui eut pour résultat d'offrir d'incorporer l'église au nom du diocèse, proposition qui fut acceptée, et quelques jours plus tard les documents furent signés par le Rév. Père de la Croix, ainsi que par les syndics, documents transmettant au Cardinal-Archevêque de New-York, l'église Saint-Jean-Baptiste des Canadiens-Français.

* * *

Comme nous venons de le voir, la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste des Canadiens-français avait été placée sous la haute protection du Cardinal-Archevêque de New-York, et ses finances sous le contrôle financier de l'Archevêché.

Le Rév. Père de la Croix, sa mission étant terminée, décida de retourner en Europe où l'appelaient d'importantes affaires de famille; car si nous nous souvenons, il cachait sous un nom religieux un titre appartenant à une des plus anciennes familles de France, étant duc de Castries et beau-frère du célèbre maréchal de MacMahon, duc de Magenta.

Le Père de la Croix doit donc être considéré comme le véritable fondateur de l'église Saint-Jean-Baptiste, c'est lui qui procura les premiers fonds indispensables à sa construction, et il fut comme son prédécesseur, le Rév. Père Cazeneuve, attaché à la colonie canadienne-française de New-York et lui fit preuve d'une réelle et sincère amitié.

Le Père de la Croix étant parti, ce fut son premier vicaire, l'abbé F. Tétreau, qui obtint du Cardinal-Archevêque la mission de diriger la nouvelle congrégation.

Animé lui aussi du plus pur patriotisme, l'abbé Tétreau comprit toute l'importance de l'oeuvre à la tête de laquelle il venait d'être placé ; il voyait la colonie prendre chaque année plus d'importance, et la Société Saint-Jean-Baptiste qui avait déjà tant fait pour ses nationaux, prendre de son côté une place enviable parmi toutes les sociétés de langue française de la Métropole.

L'abbé Tétreau, aidé par les principaux membres de la colonie, se mit à l'oeuvre et s'efforça d'améliorer la condition de ses compatriotes, non seulement en leur donnant tout le soutien moral qu'un pasteur dévoué peut donner à ceux qui lui sont confiés, mais aussi en songeant à leur bien-être matériel.

On était alors en 1883 et la coquette petite église était déjà le rendez-vous, non seulement des Canadiens-français, mais aussi des membres de toutes les colonies de langue française de New-York et des environs, et était également fréquentée par un grand nombre d'Irlandais et d'Italiens.

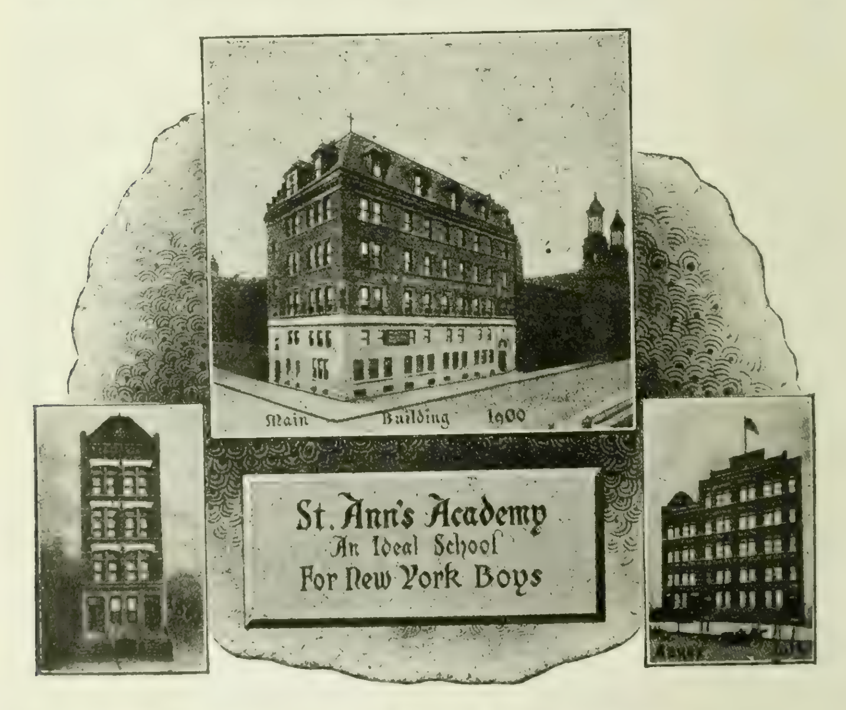
Durant les premières années de son ministère, l'abbé Tétreau fut aidé par un certain nombre de prêtres canadiens qui le secondèrent en qualité de vicaires, citons : les Révds P. O. Chagnon, Larose, (1883-1884), P. Jutras, (1884), Z. L. Chandonnet (1885), Louis Gravel (1885), Alph. U. Lebrun 1885), F. X. Corriveau (1886) Elz. Delamarre 1888), Hyp. Bernier (1889), John Tétreault (1891).

Comprenant que la nouvelle église devait être la base du grand mouvement canadien-français de New-York, l'abbé Tétreau, tout en surveillant ce temple national sur lequel tous fondaient de si grandes espérances, favorisa l'éclosion d'un mouvement pûrement catholique et français, et c'est ainsi que se fondèrent successivement l'école Saint-Jean-Baptiste, l'Académie de Villa-Maria et l'Académie Sainte-Anne.

L'Ecole Saint-Jean-Baptiste fut ouverte aux élèves en 1886. Le Rév. F. Tétreau, curé de la paroisse canadienne-française, demanda aux Soeurs de la Congregation de Notre-Dame de bien vouloir prendre la direction de la nouvelle école, celle-ci occupait à peu près l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, c'est-à-dire les numéros 187 et 189 de la 76ième rue.

Quelques mois plus tard, l'Académie de Villa Maria fut ouverte par les Soeurs de cette même Congrégation au numéro 1054 Lexington Avenue, installation qui ne fut que provisoire, Villa-Maria devant, comme nous le verrons, ouvrir une académie pour jeunes filles, institution qui fut et sera une des meilleures pour les hautes études des colonies de langue française de New-York.

Depuis déjà longtemps les frères Maristes avaient l'intention de fonder une succursale dans cette portion du Nouveau Monde, ils saisirent l'occasion que leur offrit le Père F. Tétreau qui, dans un voyage qu'il fit en France, persuada les directeurs de cette communauté et leur fit entrevoir les avantages qu'il y aurait tout à la fois pour eux et pour ses paroissiens, d'ouvrir



ACADEMIE SAINTE-ANNE POUR GARÇONS

une école qui serait à même de donner une éducation chrétienne, non seulement aux enfants des différentes familles candiennes-françaises, mais aussi à tous ceux qui fréquentaient l'église dont il était le pasteur.

Ce fut le 24 du mois d'août de l'année 1892 qu'un certain nombre de frères Maristes débarquèrent à New-York et ouvrirent, le 15 septembre suivant, l'Ecole Saint-Jean-Baptiste au numéro 153 Est, 76ième rue, tout à côté de la nouvelle église.

Les débuts de cette école furent, comme il est permis de le concevoir, assez modestes. Les Frères habitaient dans le soubassement et le premier étage de l'édifice qu'on leur avait assigné, l'école proprement dite occupait le reste de la bâtisse, une partie pour les filles et l'autre pour les garçons. Ce fut tout d'abord une école primaire, mais cette modeste école qui avait débuté par dix élèves finit par prendre une telle extension que non seulement les Frères la jugèrent insuffisante aux besoins des enfants qui la fréquentaient, car ces enfants n'appartenaient pas seulement à la colonie canadienne-française, mais aussi aux différentes familles habitant dans les environs de l'église, et les parents eux-mêmes la trouvant insuffisante, ré-



GABRIEL FRANCHERE, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York.

clamèrent bientôt une école supérieure ou " High School", et c'est ainsi que fut fondée l'Académie Sainte-Anne, académie qui est aujourd'hui une des maisons d'éducation les plus florissantes de la métropole.

Le premier directeur de St. Ann Academy, fut le Rév. Frère Zepherini, et le directeur actuel, le Rév. Frère Adolphe, tous deux des fils de la France, qui, tout en dirigeant cette école d'après les règlements du "Board of Education" de l'Etat, en profitent pour donner à leurs élèves une éducation dans laquelle, non seulement la langue française occupe la place qui

lui revient, mais aussi tout ce qui a rapport à la France y est tout particulièrement favorisé; on peut donc dire sans exagération que St. Ann Academy, tout en étant une institution américaine, n'en est pas moins un foyer de propagande française qui fait honneur à la mère-patrie. Dans cette maison d'éducation, comme dans celles de France, les lettres et les sciences vont de pair avec un enseignement de la gymnastique qui ici est véritablement américaine. Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet.

* * *

Or, pendant que se groupaient autour de la nouvelle église des institutions qui faisaient honneur au nom canadien, la société Saint-Jean-Baptiste, toujours florissante, célébrait le quarantième anniversaire de sa fondation. Nous tirons de "La Feuille d'Erable" du 14 août 1890, journal canadien-français qui était à sa troisième année d'existence et qui à cette époque était le journal semi-officiel de la colonie canadienne-française de New-York :

"La société Saint Jean-Baptiste de New-York a célébré le 24 juin dernier son quarantième anniversaire de fondation par une éclatante fête de nuit à Sulzer's Harlem River Park. C'est une des plus belles réunions que la société ait jamais organisé. Foule compacte, distinguée, arc-en-ciel vivant de beauté, d'intelligence, de grâce et d'esprit. Le grand orchestre, dirigé par notre jeune compatriote, M. J. Payez, se composait d'artistes distingués.

" Au nombre des discours citons :

" Les Etats-Unis, réponse par le major Edmond Mallet, venu expressément de Washington pour assister à cette fête.

" La Société Saint-Jean-Baptiste, réponse par M. Alex. Lacoste, président de la Société et M. J.-Bte. Ledoux, le seul survivant des membres fondateurs de la société, etc., etc. "

Comme le prouvent les archives, la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York était à cette époque des plus florissante, le nombre de ses membres augmentait et ses finances étaient des plus prospères.

Nous venons de voir qu'à la demande du Rév. F. Tétreau, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient pris la direction des classes pour jeunes filles de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste, puis avaient ouvert l'Académie de Villa-Maria, (1886-1887.)

La nouvelle institution se trouvait à être une des branches du célèbre couvent de Villa-Maria de Montréal, une des plus anciennes institutions pour jeunes filles du nouveau continent, ayant été fondée par la Vénérable Marguerite Bourgeoys en 1657, congrégation qui fut officiellement reconnue en 1676 par Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

La fondatrice des deux institutions, St-Jean-Baptiste (département des filles) et de Villa-Maria, fut la Révde Soeur Saint-Gabriel, qui dirigea ces deux institutions jusqu'à l'arrivée de la Soeur Saint-Célestine en août 1887.

La fondation de ces différentes institutions eut pour effet de grouper encore davantage autour de l'église Saint-Jean-Baptiste un très grand nombre de familles canadiennes-françaises qui virent en elles le moyen de faire donner à leurs enfants une éducation non seulement indispensable aux besoins des affaires, mais aussi pouvant leur ouvrir les portes des Universités. A ces familles canadiennes, avons-nous dit, s'étaient jointes d'autres familles venant non seulement des environs, mais aussi des différentes parties de la ville et de l'Etat, et également de l'étranger.

L'école Saint-Jean-Baptiste qui était comme nous venons de le voir sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et des Frères Maristes, se composait, comme nous l'avons vu, de deux corps de bâtisse occupant les numéros 187 et 189 Est, 76ième rue, la première école s'ouvrit en 1886, mais plus tard il fut construit un bâtiment additionnel de cinq étages.

Actuellement cette école donne l'instruction à plus de mille enfants des deux sexes, et se trouve sous la direction de neuf frères Maristes : Frère Sylvain, directeur et de neuf Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Cette maison d'éducation donne l'instruction élémentaire et tout en préparant les élèves aux cours supérieurs, leur fait obtenir les diplômes d'études primaires.

L'Académie de Villa-Maria qui se trouve, comme nous venons de le voir,



ACADEMIE DE VILLA-MARIA
Institution canadienne-française de New-York pour jeunes filles, sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, avenue Lexington et 79ème Rue

sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, est une institution de hautes études préparatoires aux études universitaires et dans laquelle les élèves, tout en trouvant les données scientifiques et littéraires en anglais et en français, apprennent tous ces détails si importants à l'instruction d'une jeune fille: la couture, le dessin, la musique, la peinture, tout ceci unit à une éducation chrétienne de tout premier ordre.

La nouvelle Académie de Villa-Maria qui est située Lexington Avenue et 79ième rue, fut bénie par Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

La Révde Soeur Saint-Pierre de Vérone est actuellement supérieure de l'Académie de Villa-Maria.

* * *

Depuis la fondation de l'église Saint-Jean-Baptiste, la population canadienne-française de New-York semblait avoir augmentée, ceci probablement pour la raison bien simple que sachant où se réunir et se connaître, ces canadiens sortant de leurs retraites, n'hésitaient plus à venir aux réunions où ils savaient devoir rencontrer de leurs compatriotes.

La Société Saint-Jean-Baptiste, de son côté, ne négligeait aucune occasion de se faire valoir; depuis 1881, ses présidents étaient: 1881, J. Robidoux ; 1882, T. Lussier ; 1883 à 1886, E. LeBel ; 1886, J. B. Ledoux; 1887, J. F. Dalbec.

Ce fut en cette année, 1887, qu'eut lieu une des fêtes les plus imposantes que la colonie ait eu à enregistrer depuis la fondation de cette société.

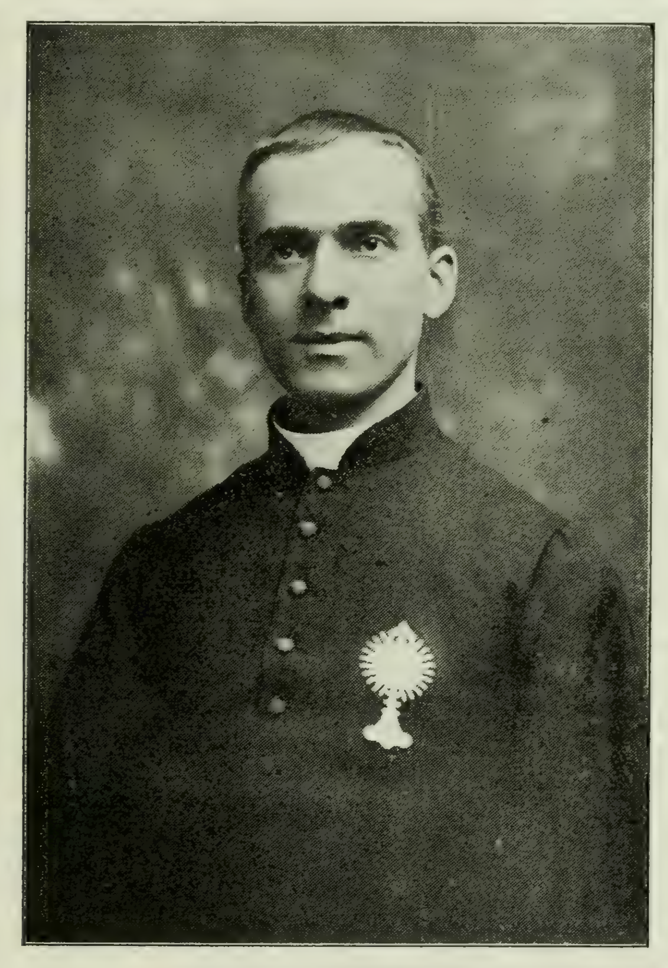
Nous tirons d'un ouvrage de M. Léon Bossue dit Lyonnais, les intéressants détails suivants, sur cette fête historique :

" Presque toute la colonie — figures épanouies d'un patriotisme non équivoque — parée de ses habits de fête, la feuille d'érable à la boutonnière, se pressait de très bonne heure, le matin de ce vingt-quatre juin 1887 aux abords des salles de réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York. A 8 30 heures, le cortège se mettait en marche pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste. Les Canadiens, défilant à travers les principales rues et avenues du district, dans l'ordre suivant :

"Peloton de police; un maréchal à cheval; les élèves de l'école canadienne; le conseil canadien C. B. L.; les membres du clergé canadien; les invités, les orateurs du jour et les journalistes, en voitures; la colonie canadienne-française de New-York et des environs; la fanfare canadienne; un char allégorique, d'un décors essentiellement canadien, représentant le petit Saint-Jean-Baptiste, personnifié par le jeune Georges Couture, tenant d'une main la houlette à croix, et l'autre appuyée sur la tête d'un mouton vivant couché sur un lit de feuilles d'érable; la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, précédée de sa bannière et des drapeaux français, américains et canadiens, et de ses officiers, revêtus de leurs insignes d'office.

"La messe fut dite à dix heures. Notre coquette petite église était gracieusement décorée d'érables, de drapeaux français et américains, canadiens, et de nombreuses petites bannières et oriflammes aux couleurs variées. Au-dessus du maître-autel, on pouvait admirer pour la première fois le tableau de Saint-Jean-Baptiste et de la Sainte-Famille, qui a coûté $600. Une foule recueillie et pieuse remplissait la nef à l'arrivée de la procession. L'officiant du jour fut M. l'abbé Smith, assisté des abbés J. Tétreau et E.-O. Corriveau; M. le curé F. Tétreau prêcha le sermon sur le texte suivant: "Quis putas puer iste erit ! ", tandis que la messe du deuxième ton, harmonisée avec accompagnement de grand orchestre, était chantée avec une exécution parfaite par le choeur de l'église, sous la direction de l'organiste, Madame Théophile Baillargeon. La fanfare canadienne joua à l'entrée et à la sortie de la messe, des airs canadiens fort entraînants. Toutes les sommités du monde politique, religieux et social assistaient à la messe. M. le consul de France s'était fait représenter par son grand chancelier en habit d'office. Le pain bénit, une pyramide de gâteaux, ornée de castors, de feuilles d'érable et d'étoiles — avait été gracieusement offert par M. Stanislas Viau, et sortait de son propre établissement. La quête faite par deux dames de la colonie, au profit de l'église des Canadiens, fut abondante.

"Après la messe on se remit en marche pour se rendre à Jones' Wood, où devait se tenir la fête champêtre, pour s'y livrer durant l'après-midi, à des jeux athlétiques encouragés par la fanfare canadienne, et entendre d'heureux discours prononcés par MM. l'abbé F. Tétreau, Joseph Dalbec, le président de la société, Léon Bossue dit Lyonnais, président du comité d'organisation de la fête, André Vertefeuille, secrétaire du comité, Georges Lemay, Dr L. P. Fontaine, T. Sarony-Lambert et Benjamin Lanthier. Le



Rév. Père V. GIASSON, S.S.S.
Chapelain de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, de la Ligue Saint-Joseph de New-York et de la branche Pierre-Julien Eymard des Artisans Canadiens-Français de New-York

gouvernement de la Province de Québec avait délégué M. Poirier pour le représenter.

"Cette mémorable journée se termina par une fête de nuit, concert et grand bal."

* * *

Pendant que les différentes maisons d'éducation dont nous venons de parler prenaient chaque année plus d'importance, la colonie canadienne-française de son côté augmentait ; non seulement en nombre, mais prenait aussi une place marquante dans la métropole. On pouvait voir des Canadiens-français qui graduellement arrivaient à des situations enviables, soit dans les arts ou les professions libérales, où ceux-ci étant le plus nombreux dans les différentes branches du commerce et de l'industrie, dans les corps de métier et aussi occupant des positions enviables dans les administrations privées ou publiques.

On peut déduire de là sans difficulté, que cette prospérité devait conduire infailliblement la colonie canadienne-française à songer à occuper aussi une situation politique.

C'est ainsi que fut fondée en 1900 l'Association Démocratique des Canadiens-Français, institution politique ayant pour objectif de donner aux membres de la colonie, une place plus active dans les choses publiques, de favoriser leur entrée dans les grands rouages des administrations gouvernementales ou civiques, enfin de pouvoir guider plus efficacement ceux des leurs qui désiraient devenir citoyens de leur patrie d'adoption. Enfin que le nombre des leurs pouvant voter était assez considérable pour jouer un certain rôle dans le plateau électoral. Car il ne faut pas oublier qu'un grand nombre étaient devenus citoyens américains ; ce qui ne les empêchaient pas de professer à l'égard de l'ancienne mère-patrie les sentiments les plus filiaux et d'avoir pour le Canada ses traditions et son histoire glorieuse le plus patriotique enthousiasme.

Ce fut donc un groupe de Canadiens-français, appartenant à la classe dirigeante, qui eut l'idée de la fondation de cette association démocratique, et au nombre des différents présidents qui la dirigèrent, citons les noms de MM. Ovide Robillard, avocat, Louis Bellemare, G. Beaudry, H. Pinsonneault, J. Grandmaison, J. N. Demers, J. C. Hogue, le valeureux champion de la cause canadienne-française à New-York et qui en fut le président actif durant plusieurs années.

Cette association ne cessa de travailler pendant de nombreuses années au développement de la colonie, en surveillant ses intérêts politiques, en favorisant l'arrivée aux fonctions publiques de certains des leurs, et c'est ainsi qu'un des membres les plus distingués de la colonie, l'avocat Henri Stanley-Renaud, devint attorney-général de l'Etat de New-York.

Depuis sa fondation, l'Association démocratique des Canadiens-Français donnait des bals et banquets. Ces fêtes, qui étaient patronisées par les différents groupes de langue française de la ville, obtenaient de très beaux succès, mais ce fut surtout le grand banquet suivi de bal, fête donnée en l'honneur de la candidature de M. Woodrow-Wilson à la présidence des Etats-Unis qui fut l'apothéose de ses succès.

Ce banquet eut lieu dans les grandes salles du restaurant Louis Martin. Les salles richement décorées des drapeaux américains et français et d'emblèmes canadiens, offraient un coup-d'oeil superbe, l'élite de la société de langue française de New-York auquel s'étaient joint de nombreux américains, se trouvaient là, éblouissement de riches toilettes, scintillements de lumières, gaîté générale entraînée par les accents de l'orchestre.

M. Woodrow-Wilson, accompagné par M. J. C. Hogue, président, les officiers de la société et les membres de sa suite, fit son entrée au milieu

d'un enthousiasme indescriptible. Le futur président des Etats-Unis fit un discours dans lequel il remercia la colonie canadienne-française et l'Association Démocratique du patriotisme dont elle avait fait preuve, de son attachement aux institutions américaines, attachement qui leur faisait honneur et dont il conserverait à jamais un agréable et profond souvenir.

* * *

Un événement qui devait mettre en relief l'église Saint-Jean-Baptiste, en un mot, qui devait tout en mettant d'avantage la colonie canadienne-française en évidence, donner un nouvel essor à la popularité du nouveau temple. Cet événement fut l'arrivée à New-York, dans l'église canadienne, de la relique miraculeuse de Sainte-Anne.

Le nom de la bonne Sainte-Anne, comme on dit en Bretagne, en Normandie et dans bien des autres pays de France, signifiait beaucoup pour ces descendants français qui avaient hérité de leurs pères la vénération séculaire qu'ils avaient tous pour l'Auguste Mère de la Vierge Marie.

A tous ces canadiens devaient s'unir ceux qui comme eux unissent la foi la plus vive à la ferveur la plus grande.

Ce fut en mai de l'année 1892 que Mgr Calixte Marquis, protonotaire apostolique, qui arrivait de Rome, descendit à New-York chez l'abbé Tétreau, curé de l'église canadienne. Mgr Marquis apportait avec lui des reliques de Sainte-Anne, provenant du Monastère des Bénédictins de Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome.

Comme il devait partir le lendemain pour le Canada et se rendre à Québec, l'abbé Tétreau lui demanda, comme faveur spéciale, d'exposer la relique dans l'église et de permettre aux fidèles de sa paroisse de la vénérer, et sans aucun doute, de recevoir les grâces miraculeuses qui y étaient attachées.

Mgr Marquis consentit, et la nouvelle s'étant répandue avec une rapidité extraordinaire, la foule ne tarda pas à arriver de toutes les parties de la ville. Cette multitude devint si considérable, que le prélat dut retarder son voyage à Québec où il devait remettre la grande relique à S. E. le Cardinal Taschereau, laquelle lui avait été envoyée par le Saint-Père pour être placée dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec.

Durant trois semaines, écrivait Mgr Bernard O'Reilly, plus de 300.000 personnes vinrent vénérer la relique miraculeuse. Ces personnes venaient non seulement de New-York, mais aussi des différentes parties des Etats-Unis. Dès l'aurore et jusqu'à onze heures du soir, ces fidèles arrivaient en foule compacte.

Des miracles vinrent encore augmenter la ferveur des pèlerins, et lorsque l'abbé Tétreau annonça que Mgr Marquis, ne pouvant davantage retarder son départ pour le Canada, allait partir emportant avec lui la relique, ce fut un déchaînement de protestations, ceux qui arrivaient de très loin, se voyant privés de leur espoir, restèrent atterrés.

En voyant cela, Mgr Marquis déclara qu'il avait en sa possession deux reliques de Sainte-Anne et qu'il en laisserait une à l'église Saint-Jean Baptiste. C'est ainsi que l'église des Canadiens-français devint titulaire de la relique miraculeuse de Sainte-Anne.

M. le chanoine Louis Petit, ancien aumônier de la marine française, chanoine du chapitre de Saint-Denis, près Paris, devint et fut durant plusieurs années le gardien fidèle de la relique de Sainte-Anne. Le chanoine

Petit fut toujours un ami dévoué de la colonie canadienne-française de New-York, colonie parmi laquelle il ne comptait que des amis, car tous appréciaient son dévouement.

* * *

Cette année, 1900, devait rester mémorable pour la colonie, en plus de la fondation de l'Association Démocratique, la Société Saint-Jean-Baptiste célébrait ses " Noces d'Or. "

Depuis 1887 les présidents de cette société avaient été : H. Gosselin (1888) ; L. Bellemare (1889) ; A. Lacoste 1890-1893).

Nous tirons des "Chroniques New-Yorkaises", de M. Léon Bossue dit Lyonnais, le compte-rendu suivant des fêtes données pour cette occasion :

" En 1900, la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, célébrait ses "noces d'or", c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de sa fondation, par une série de fêtes qui ont laissé d'heureux souvenirs parmi nos compatriotes des Etats-Unis et du Canada. On estime à plus de 2,000 le nombre de ceux qui sont venus du Canada et des différentes parties des Etats-Unis. Félicitons la Société Saint-Jean-Baptiste de sa radieuse jeunesse de cinquante printemps et lui prophétiser un avenir couleur rose.

"Le comité chargé de l'organisation de ces fêtes, MM. J. C. Hogue, président; Joseph Sausseville, vice-président ; Wilfrid Collin, secrétaire ; François Jobin, secrétaire-adjoint ; Stanislas Viau, Louis Lemieux, Joseph Lamarche, Louis Gibeau, Arsène Dubois, Edouard L. Falardeau, Louis Bellemare, François Saint-Laurent, H. Duhamel et J. Labelle, le président de la société à cette époque, s'est acquitté de sa tâche avec un tact et un jugement digne des plus grands éloges. M. J. C. Hogue, l'âme dirigeante de ces fêtes superbes, avait mis dans l'exécution du programme arrêté tant de zèle et de dévouement, que ses collègues du comité furent forcés de l'imiter. Ce qui a fait que l'entente étant parfaite, rien n'a cloché. Aussi ces fêtes ont-elles été grandes d'inspiration, belles de résultat.

" Nous allons essayer de remémorer à nos lecteurs ce qui a été dit et fait pendant ces quelques jours de fêtes charmantes, qui furent pour le peuple canadien comme l'application d'un nouveau scellé au pacte d'union de tous les Canadiens-Franais en Amérique.

" Donc, le 9 juin au matin, en l'an 1900, le comité d'organisation attendait, à la gare du New-York Central, où la première accolade eut lieu, l'arrivée des trains de Québec, Montréal, de la Nouvelle-Angleterre et du nord de l'Etat de New-York. Après une fraternelle échange de poignées de main, les invités, nos frères du Canada et des Etats-Unis, se rendirent dans leur hôtel respectif, pour se refaire un peu de la fatigue du voyage et se préparer pour la première réunion officielle qui devait avoir lieu dans l'après-midi, au parc Brommer, à la 133ième rue, où devait se succéder sans interruption la fête champêtre et la grande fête de nuit.

" Le parc fut rempli de bonne heure. Après que la musique eut soufflé ses dernières notes dans l'exécution d'un programme classique, M. J. C. Hogue, le président du comité des fêtes, dans un discours agréable et de bon ton, présenta à ses compatriotes de New-York, les visiteurs distingués du Canada et des Etats-Unis. M. L. G. A. Cressé, de Montréal, qui avait été nommé président-général de l'organisation de ces fêtes pour la province de Québec, fut le premier à répondre à M. Hogue. Il fut suivi par le Dr L. de

Grandpré, Louis Coderre, avocat, et bon nombre d'autres. Pendant tout ce temps, le parc s'emplissait de nouveaux arrivés, et lorsque le bâton du chef d'orchestre se leva pour annoncer les premières mesures d'une valse, la foule était immense.

" Le lendemain, dimanche, c'était fête religieuse à l'église Saint-Jean-Baptiste des Canadiens, où fut célébrée une messe en musique chantée par les élèves de l'Académie Sainte-Anne, sous la direction des Frères Maristes. La messe fut dite par M. le chanoine Petit, du chapitre de Saint-Denis, France. Au prône, M. l'abbé F. Téreau, curé de la paroisse, fit une touchante allocution, au cours de laquelle il remercia les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, et surtout le comité exécutif, d'avoir organiser une si belle démonstration, et les délégués du Canada et des Etats-Unis, d'être venus en aussi grand nombre. M. l'abbé Lepailleur, curé de Saint-Louis du Mile-End, prononça le sermon de circonstance, dans lequel il fut démontré que la religion catholique et la nationalité canadienne-française doivent rester inséparablement unies. Après la messe, on se rendit aux salles de réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste et entendre un échange d'improvisations entre le juge Loranger, le Dr de Grandpré, l'abbé Lepailleur, le juge Bélanger, de Cohoes, le Dr Lamarche, l'échevin Gagnon et MM. J. C. Hogue, Joseph Labelle, J. B. Ledoux, Wilfrid Collin, Adolphe Bell, et bon nombre d'autres.

" La journée du lundi fut employée à visiter la ville, en attendant le dénouement des fêtes — un banquet à l'Hôtel Majestic, le plus chic de la ville.

" M. Joseph Labelle, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, conduisit ses hôtes à la salle du banquet, en ayant à sa droite, l'honorable juge Loranger, le R. P. Mothon, O.P., le R. P. Sauval, O.P., et MM. Urbain J. Ledoux, consul américain aux Trois-Rivières, Léon Bossue dit Lyonnais et Joseph Sausseville; à sa gauche : MM. A. Jouve, vice-consul de France à New-York, J.-B. Ledoux, le R. P. Freeman, l'abbé F. Tétreau, le vicomte H. de Keratry, et le juge Bélanger, de Cohoes. Autour de cette table d'honneur étaient venus se grouper : MM. L. G. A. Cressé, J. C. Hogue, N. Thompson, Dr C. E. Daunais, l'abbé F.-X. Chagnon, les échevins A. Gagnon et E. Roy, le Dr F. Levasseur, Stanislas Viau, J. D. Couture, H. Labelle, le Dr P. L. Leprohon, P. Demers, le Dr T. Chagnon, A. Giraldi, et des centaines d'autres. Au dessert, M. J. Labelle se leva pour souhaiter la bienvenue aux convives Il remercia ses compatriotes d'être venu en aussi grand nombre, rendre hommage à la doyenne des sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis, et s'empressa d'ajouter que la colonie canadienne-française de New-York en était vivement reconnaissante.

"M. Hogue, qui agissait en qualité de maître de cérémonie, porta le premier toast "Aux Etats-Unis", qui fut répondu par l'orchestre jouant l'hymne national ; puis celui de la "France", réponse par le vice consul Jouve ; celui "Le Canada", reponse par M. L. G. A. Cressé, qui conseilla de porter la tête haute et fière, car si les enfants de la grande république peuvent respirer aujourd'hui à plein poumon le grand air de la liberté, ils le doivent à des Français. Si l'aigle américain peut prendre son vol altier du Golfe du Mexique à l'Alaska, c'est que LaFayette et Rochambeau lui en ont donné le droit à la mémorable journée de Yorktown. De fait, il n'est peut-être pas une étoile de la grande constellation américaine qui ne nous doive de son éclat et de sa splendeur. Marquette, LaSalle, Joliet, Nicolet, les découvreurs du Mississipi et du Missouri; Lamothe Cadillac, le fondateur de

Détroit; Pierre Ménard, le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois; Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee ; Vital Guérin, fondateur de Saint-Paul; Dubuque, qui a donné son nom à la capitale de l'Iowa; Michel Ménard, fondateur de Galveston, capitale du Texas; Beaubien, l'un des pionniers de Chicago, la reine de l'Ouest; Bongy, sénateur du Missouri, et tant d'autres sont des gloires à la fois françaises et américaines.

" Le toast, "Les Canadiens des Etats-Unis ", fut répondu par le Dr L. P. de Grandpré et M. J. Ledoux.

"Le toast, "Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste," ont répondu : l'hon. juge L. O. Loranger, le Dr Leclerc, le Dr Baribault et M. P. Demers.

"Le toast, "Le clergé canadien," fut répondu par MM. les abbés T. Tétreau, F.-X. Chagnon et Bourgeois et les RR. PP. Sauvale et Mothon.

" M. Léon Bossue dit Lyonnais répondit au toast "Les Canadiens-Français de New-York. "

" M. Geoffrion répondit au toast "Aux Dames", et M. Beauchemin à celui de la presse. "

Ainsi se terminèrent ces fêtes mémorables.

* * *

Nous avons vu qu'en 1887, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste était M. J. F. Dalbec; depuis cette époque à 1905, ceux qui présidèrent aux destinées de cette Société, furent: MM. H. Gosselin (1888); M. A. Lacoste, de 1890 à 1893, puis en cette même année 1893, nous trouvons M. Adolphe Bell, qui devait quelques années plus tard être le Président-Fondateur de la Ligue Saint-Joseph de New-York, société qui devait, comme nous le verrons, un des piliers de la colonie. En 1894, sont successivement élus: MM. Elzéar Drolet et Joseph Sausville, qui devait, à partir de ce moment, jouer un si grand rôle dans l'évolution de la Société. Puis, ce furent: MM. Wilfrid Collin (1896), H. Labelle (1897), E. Dufault (1898). De 1899 à 1900, nous trouvons M. Joseph Labelle, puis M. Ovide Robillard, avocat (1901), L. A. Laurencelle (1902), Auguste Giraldi (1903), et durant 1904 et 1905, M. J. C. Hogue.

Chaque année, la Société Saint-Jean-Baptiste ainsi que l'Association Démocratique des Canadiens-franais donnaient des banquets, bals et piqueniques, qui toujours étaient les points de mire des différentes colonies de langue française de New-York, ces différentes fêtes faisaient honneur au nom canadien et on voyait les officiers de ces sociétés portant haut le drapeau de leur nationalité.

En mai de l'année 1900, les Pères du Saint-Sacrement, à l'invitation de Mgr Corrigan, qui fût le prédécesseur de Son Eminence le Cardinal Farley, vinrent à New-York pour y ouvrir une maison de leur Congrégation; or, il se trouvait qu'à cette époque, le Rév. abbé Tétreau, ayant été appelé au Canada pour y occuper un poste important dans la hiérarchie ecclésiastique, leur laissa savoir que la direction de l'église canadienne devant être vacante à son départ, il leur offrait d'en devenir les pasteurs.

La proposition, tout en étant très belle, était aussi grande de responsabilité, les Pères ne prenant en considération que les points de vue religieux et patriotique, consentirent, et étant entrés en possession de l'église et des différentes oeuvres qui en étaient dépendantes, ils se mirent à étu-

dier les divers moyens; non seulement de les maintenir telles quelles étaient, mais surtout de les développer et de les agrandir.

A leur arrivée à New-York, les Pères du Saint-Sacrement, — acceptant, venons-nous de dire, l'invitation de Mgr Corrigan — s'en étaient tout d'abord rendu à l'archevêché, où ils restèrent pendant plusieurs mois. Le premier Supérieur de la nouvelle maison à New-York, de la Congrégation des Pères du Très Saint Sacrement, fût le Rév. Père Louis Estevenon, qui occupa ce poste jusqu'en 1903, date à laquelle le Rév. Père Arthur Letellier lui succéda, celui-ci étant accompagné des Rév. Pères T. Roy, A. Pauzé et R. Gingras, ainsi que des Frères Elie, Charles, Patrick et Léonard.

Aussitôt après le départ du Rév. Père Tétreau, les Pères du Saint Sacrement prirent possession du presbytère Saint-Jean-Baptiste, qui était situé à côté de l'église et était attenant à l'école.



En faisant l'historique de la colonie canadienne-franaise de New-York, il nous est impossible de ne pas mentionner la "Misericordia-Hospital". Quoique cette superbe institution n'ait pas été fondée sous les auspices de l'église Saint-Jean-Baptiste, ni des sociétés canadiennes, elle n'en jette pas moins un grand reflet sur la colonie toute entière, et les Révérendes Soeurs, dont la plupart sont Canadinnes-françaises, ne perdent jamais l'occasion de montrer leur grande sollicitude à leurs compatriotes chaque fois qu'ils ont besoin de leurs soins.

Tous, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, connaissent la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde, le nom de Marie-Rosalie Cadron-Jetté, qui fonda cette Congrégation à Montréal, sous les auspices de S. G. Mgr Bourget, en 1845, restera dans l'histoire du Canada, et bientôt sa grande oeuvre, commençant par Montréal, se répandit petit à petit dans les grands centres des Etats-Unis et du Canada.

Nous ne ferons que mentionner les noms des hôpitaux qui sont les plus connus: Montréal, Winnipeg, St-Norbert, St-Janvier, Toronto, Ottawa, Edmonton, Milwaukee, Pana (Ill.), Green-Bay (Wis.), Oak Park (Chicago), et tant d'autres, mais c'est surtout celui de New-York qui doit nous intéresser dans cet historique.

Ce fut M. l'abbé McQuirk, curé de l'église Saint-Paul à New-York, qui, ayant en vue la fondation d'une maternité, songea aux Soeurs de la Miséricorde, dont il connaissait les oeuvres et les institutions si florissantes au Canada. Il fit part de son intention à Mgr Corrigan (1887), et celui-ci approuvant ses vues, entra en relation avec S. G. Mgr Bourget, archevêque de Montréal. L'affaire fut conclue, les Soeurs vinrent à New-York où elles établirent tout d'abord une modeste maternité qui se transforma quelques années plus tard en un hôpital qui est aujourd'hui un des plus renommés de la métropole.

Ce magnifique hôpital moderne fut complété en 1910, comprenant l'hôpital Général Misericordia, ayant 30 soeurs, 50 à 60 garde-malades, 25 aides séculières, et pouvant recevoir 325 malades.

L'installation est des plus en rapport avec tous les progrès de la médecine, de la chirurgie et de l'hygiène, chambres privées, salles demi-privées et communes, salles d'opérations qui n'ont rien à envier aux plus grands

hôpitaux de la ville; en plus, on y trouve des cliniques pour les différentes spécialités.

L'Hôpital Misericordia est situé 86ème Rue, non loin de la rivière de l'Est, ce qui lui donne, au point de vue hygiénique, une situation incomparable.

* * *

Aussitôt que les Pères du Saint-Sacrement eurent pris possession de l'église Saint-Jean-Baptiste, sans perdre de temps ils se mirent à l'oeuvre pour donner à cette paroisse qui était maintenant la leur, l'essor qu'ils voulaient lui donner. Pour en arriver à cette fin, ils s'appliquèrent à consolider les différentes oeuvres fondées par l'abbé F. Tétreau, mais aussi étudièrent les moyens d'en fonder de nouvelles.

Ils portèrent une attention toute spéciale aux différentes maisons d'éducation, particulièrement aux écoles paroissiales, secondèrent les travaux des Frères Maristes et ceux des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, en leur fournissant toutes les facilités qui se trouvaient à leur disposition.

L'église Saint-Jean-Baptiste, comme nous venons de voir, avait atteint un grand degré de popularité, sa réputation s'étendait maintenant, non seulement à la ville et dans les environs, mais aussi était connue des canadiens-français résidant dans les cités voisines.

La relique qui était vénérée dans l'église, fut solennellement placée dans la crypte lors d'une cérémonie imposante qui fut présidée par S. G. Mgr Corrigan, archevêque de New-York, ceci le 17 du mois de Juillet 1901. On peut dire que c'est de cette date que commencèrent les grandes neuvaines de Sainte-Anne, neuvaines qui attirent chaque année d'innombrables pèlerins venant, non seulement du Greater New-York, mais aussi des différents états de l'Union Américaine et aussi du Canada.

Aux différentes sociétés et associations religieuses déjà existantes, vinrent, grâce à leur zèle, s'en ajouter de nouvelles. C'est ainsi que le Rév. Père A. Letellier fonda la Société du Saint-Nom de Jésus, (Holy Name Society), puis ce fut la Société de l'Adoration Nocturne, la Société des Enfants de Marie, qui existait déjà, mais qui prit sous leur direction une très grande importance, c'est le Rév. Père A. Pauzé qui en est le chapelain. Nous voyons aussi naître la société des Chevaliers du Saint Sacrement, société pour jeunes gens, ayant milice et fanfare, le Rév. Père B. Gmur en est le chapelain, ce prêtre dévoué est également chapelain de l'Académie Sainte-Anne. Enfin fut créée aussi la Ligue Saint-Joseph sur laquelle nous allons nous étendre tout particulièrement.

* * *

LIGUE SAINT-JOSEPH

Tout comme sa soeur ainée la Société Saint Jean-Baptiste, la Ligue Saint-Joseph de New-York devait rendre à la colonie tout entière des services signalés, mais aussi après avoir franchit avec succès les difficultés du commencement, devenir une des sociétés de langue française les plus en vue de la métropole.

Sa fondation date de 1912, et voici les circonstances qui présidèrent à sa création:

Le choeur de l'église Saint-Jean-Baptiste depuis quelques mois man-

quait de chanteurs de langue française, chose qui était des plus regrettable et à laquelle il fallait remédier sans retard. A cet effet, on se réunit un soir, chez M. Maurice Desroches, qui déjà à cette époque, avait, en maintes occasions, fait preuve de son dévouement à la cause canadienne-française; avec lui se trouvaient Madame C. J. Côté, toujours, elle aussi, anxieuse de rendre service à ses compatriotes, et M. E. Dupras, un autre Canadien, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui, lui aussi, a fait ses preuves.

Au cours de la discussion, il leur vint à l'idée de fonder une société à la fois religieuse et sociale, société dans laquelle les deux sexes seraient également représentés.

Le projet était beau, mais il fallait le mettre à exécution; n'écoutant que leur patriotisme, sans hésitation ils se mirent à l'oeuvre et décidèrent d'envoyer des lettres de convocation à leurs amis, leur soumettant leurs idées, leur demandant avis et support.

La seconde assemblée se fit cette fois chez Madame C. J. Côté et se composait de Mesdames C. J. Côté, L. Lemieux et Papineau et de MM. Maurice Desroches, E. Dupras, A. Bell et A. Thériault.

Non seulement le projet fut trouvé excellent, mais il fut décidé d'en faire une réalité et pour en arriver là, on mit en circulation un certain nombre de feuilles, qui ne tardèrent pas à se couvrir de signatures, lesquelles en moins de huit jours atteignirent le joli chiffre de deux cent cinquante.

Aussitôt que ces signatures furent obtenues, une circulaire fut envoyée aux membres les plus en vue de la colonie.

New-York, 12 février 1912.

Nous avons l'honneur de vous convoquer à une assemblée générale des promoteurs de l'association projetée.

Cette réunion sera tenue le dimanche, 18 février 1912, à huit heures précises, dans la salle de l'école, No 189 Est, 76e rue, entre Lexington et troisième avenue, New-York.

Vous êtes en même temps prié d'engager tous ceux de vos amis à assister à cette première assemblée.

Nous comptons sur votre présence pour cette première assemblée afin de bien connaître le sentiment de chacun pour pouvoir établir sur des bases solides les préliminaires de la société.

Nous avons bien l'honneur de vous présenter nos plus cordiales et très respectueuses salutations.

Le Comité,

ADOLPHE BELL, Président.

* * *

"RELIGION ET PATRIE"

Tel est la devise d'une nouvelle société Canadienne-Française (religieuse et sociale) en voie de formation pour dames et messieurs, dont le but est de promouvoir les intérêts de notre église, de rassembler au moins une fois par mois tous ses membres, afin de mieux se connaître et fraterniser ensemble en des réunions religieuses, sociales et amusantes, en un mot une société pour unir plus étroitement le clergé à nos compatriotes et nos compatriotes au clergé.

Depuis des années déjà, la colonie Canadienne de New-York possède

deux puissantes sociétés — La Société St-Jean-Baptiste, qui compte plus de soixante années d'existence, est une société de bienfaisance et secours mutuels, société à laquelle nous devons la conservation de notre langue et de de notre colonie.

L'Association Démocratique des Canadiens Français est une association Politique pour nos compatriotes.

Donc la société en voie de formation serait comme un complément aux deux autres. Elle arrive, malheureusement, la dernière, mais nous espérons que tous nos compatriotes lui feront bon accueil, étant donné son but noble et généreux.

En mettant votre signature sur cette lettre comme favorable au mouvement, vous obligeriez

LE COMITE.

Comme nous venons de le dire, cette convocation était pour le 18 février dans la salle de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Sur l'estrade, on remarquait les RR.PP. F. Gaudet et V. Giasson, de l'église Saint-Jean-Baptiste, M. Wilfrid Collin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. J. C. Hogue, président de l'Association Démocratique des Canadiens-Français de New-York, M. Joseph Pauzé, président du local 707 de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers; l'honorable Henry Stanley-Renaud, député attorney général de l'Etat de New-York; et MM. Maurice Desroches, L. P. A. Boucher, Louis Lemieux, R. D. Daigneault, Geo. C. I. Lord, William Tisdelle et A. Thériault.

M. Maurice Desroches, dans un discours plein de patriotisme, expliqua à l'assemblée les buts de la Société projetée, ainsi que les moyens suggérés par le comité d'organisation pour sa formation et son succès.

Des discours chaleureux en faveur de cette formation furent prononcés par les Révérends Pères F. Gaudet et V. Giasson ainsi que par M. J. C. Hogue et l'Hon. Stanley-Renaud.

L'enthousiasme de l'assemblée qui était nombreuse fut très grand, et par un vote unanime, il fut décidé que la nouvelle société porterait le nom de "Ligue Saint-Joseph de New-York", et que sa devise serait: "Religion Patrie et Charité".

Le mercredi suivant, les membres de la Ligue procédèrent à l'élection de leur premier bureau qui fut constitué comme suit: Aumônier, Rév. Père V. Giasson; Président, M. Adolphe Bell; Vice-président, M. Armand Bélanger; Secrétaire, Mme C. J. Côté; Trésorière, Madame L. Lemieux; Sergent d'armes, M. Ed. Dupras; Maître des cérémonies, M. Desroches; Directeurs, J. Bellemare, D. F. Renaud, L. P. A. Boucher, Mlle Vertefeuille et Mlle Lamothe.

C'est donc ainsi que fut fondée la "Ligue Saint-Joseph" qui occupe aujourd'hui une place enviable parmi les sociétés de langue française de New-York et qui compte actuellement près de cinq cents membres.

Faire l'histoire de la "Ligue Saint-Joseph de New-York", c'est passer en revue les événements les plus saillants qui se passèrent dans la colonie canadienne-française de cette ville, ceci depuis le jour de la fondation de cette société. En effet, la Ligue fit partie de toutes les démonstrations auxquelles la colonie fut représentée, étant une société d'essence purement religieuse et sociale, et la seule du genre existant dans la colonie.

Chaque année elle devait donner des représentations et fêtes, dont

quelques-unes feront époque. Nous ne ferons que passer rapidement sur les programmes de ces fêtes; programmes qui donnèront une idée relativement faible du travail fait par les officiers de cette société, surtout si on prend en considération les difficultés énormes qu'ils eurent à surmonter.

***

Dans le but de réaliser les projets qu'ils s'étaient proposés, les officiers de la nouvelle société se mirent à l'oeuvre pour donner aux membres de la colonie des fêtes et soirées pouvant par leurs attraits en attirer le plus grand nombre possible.

Ces différentes fêtes devaient être éminemment canadiennes françaises de caractère, artistiques et littéraires, conservant dans leurs programmes un esprit purement familial. Chaque année, en outre des concerts et autres amusements, il devait se donner une séance dramatique dans laquelle les membres de la société et leurs amis participeraient.

Le cercle dramatique de la Ligue Saint-Joseph débuta en 1912 par la charmante et toujours agréable comédie d'Eugène Labiche: "Le Voyage de Monsieur Périchon", qui fut donnée le 6 mai dans la salle du Turn-Hall, avenue Lexington. Les interprètes en furent: Madame C. J. Côté, Mademoiselle R. M. Gingras et MM. Maurice Desroches, Armand Bélanger, R. Kenny et W. Tisdelle. Cette comédie qui obtint du reste un très grand succès, fut suivie d'un bal de famille.

Chaque mois, la Ligue à ses séances régulières, offrait des programmes de divertissements qui attirait en très grand nombre, non seulement les membres de la colonie canadienne-française, mais aussi un grand nombre de personnes de langue française de New-York.

Le succès obtenu la première année devait être pour les officiers et les membres de la Ligue Saint-Joseph, un grand encouragement; aussi 1913 leur fournit-il l'occasion d'augmenter encore le prestige de la Société.

M. Armand Bélanger avait succédé à M. Adolphe Bell, qui avait été élu président honoraire.

Le 26 février, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise du Rév. Père A. Letellier, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste, des Canadiens-français, dont nous avons été à même de constater le dévouement à la cause de la colonie, il fut organisé une fête dans la salle de l'école Saint-Jean-Baptiste, 189 Est 76ème Rue.

Comme on doit s'en douter, tout avait été mis en action pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

Eugène Labiche devait être encore au programme, et cette fois ce fut "La poudre aux yeux" qui fut jouée, ayant comme interprètes: MM. Armand Bélanger, Maurice Desroches, Ed. Tisdelle, Edgar Lachapelle, P. Barette, Ed. Nadeau, M. Vertefeuille, E. Dupras, et Mesdames C. J. Côté, A. Vertefeuille, Mlle Louise Vertefeuille, M. Desrosiers, L. Nadeau, M. L. Dupras.

Dans les entr'actes, il fut joué différentes pièces musicales par l'orchestre Eymard, et Madame N. Robillard, une cantatrice canadienne de talent, se fit entendre.

Un superbe cadeau fut présenté par la Ligue au Rév. Père A. Letellier, qui remercia par des paroles qui furent vivement applaudies.

***



Rév. A. LETELLIER, S.S.S.
Curé de l'église Saint-Jean-Baptiste, de New-York

Chaque année, la colonie tout entière aimait à célébrer la fête de la Sainte-Catherine, cette vieille coutume canadienne que tous désiraient fêter comme cela se fait généralement dans les familles de la province de Québec.

La Ligue Saint-Joseph, cette année de 1913, se mit à la tête des différentes sociétés canadiennes-françaises de New-York, et donna une fête vraiment canadienne, concert, et la tire traditionnelle fut servie par de charmantes dames.

Ils étaient tous heureux de pouvoir revivre ensemble les choses de la patrie absente, causer gaiement et chanter les chansons d'autrefois.

* * *



M. ADOLPHE BELL

Président Fondateur de la Ligue St-Joseph et ancien Président de la Société St-Jean-Baptiste de New-York

A la Ligue Saint-Joseph, on pouvait dire comme chez Nicolet: "De plus en plus fort". Le nombre de ses membres augmentait considérablement, et ceci à un tel point qu'on remarquait dans ses rangs, non seulement l'élément canadien-français, mais aussi des Français, des Alsaciens, des Belges et même des Suisses-français. Il s'en suivit que les programmes des différentes soirées étaient des plus variés, des artistes professionnels de la plus grande distinction n'hésitaient pas à venir prêter leur précieux concours.

Les élections de 1914 avaient donné comme officiers: Docteur Jules Jehin de Prume, président; M. Siméon Girard, vice-président; M. E. Lachapelle, Secrétaire-financier; Madame C. J. Côté, Secrétaire-archiviste; Mademoiselle L. Vertefeuille, Trésorière; M. A. Thériault, Sergent-d'armes et M. J. N. Saint-Germain, Maître des cérémonies; et comme directeurs: MM. M. Desroches, L. P. Barette, M. Laurencelle, L. Lemieux et Mlle S. Coderre.

Au lieu d'une comédie, ce furent deux que jouèrent, cette année-là, les membres du cercle dramatique de la Ligue.

"Nous marions Victor", comédie en un acte, d'Arsène Guérin, jouée par MM. Dr J. J. de Prume et J. Bruyère, ainsi que par Madame Anne J. de Prume et Mesdemoiselles M.-L. Bruyère et A. Champagne.

La seconde comédie étant: "Heureuse Anastasie", une très amusante comédie canadienne due à la plume de M. Raoul Barré, et qui fut jouée par MM. Raoul Barré, J. N. Saint-Germain, Ed. Tisdelle et M. Laurencelle, ainsi que Madame C. J. Côté et Mesdemoiselles Sylvia Coderre, M.-L. Vertefeuille et Laurette Côté. Cette pièce, dont le sujet se passe à Montréal, fut vivement applaudie.

Durant l'entr'acte, après le discours de bienvenue du président, Dr J. J. de Prume, il fut présenté à Madame Chas J. Côté, l'infatigable fondatrice de la Ligue, une médaille en or, témoignage de reconnaissance, non seulement venant des membres de la société, mais aussi de la colonie tout entière.

* * *

Un des événements les plus marquants de cette année 1914, fut la grande fête champêtre qui fut donnée au Liberty Park en l'honneur du centenaire Cartier.

Cette fête qui était donnée sous le patronage des différentes sociétés canadiennes-françaises de New-York eut un succès retentissant.

Tous avaient tenu à faire de cet événement une éclatante manifestation de patriotisme, les directeurs étaient les présidents des différentes sociétés: Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, président Hon. Henri S. Renaud; la Ligue Saint-Joseph de New-York, président Dr Jules Jehin de Prume; Association Démocratique des Canadiens-français du Greater New-York, président M. J. C. Hogue; Club Démocratique Franco-Américain du comté de King, président M. Joseph Colmant, et l'Union des Menuisiers, local 707, président M. J. Girod.

Cette fête qui était donnée en l'honneur du grand homme d'Etat canadien-français, et aussi dont le bénéfice devait être une faible contribution pour le monument qui devait être élevé à sa mémoire, fut un succès à tous les points de vue.

Le Liberty Park, richement décoré pour la circonstance de drapeaux américains, français et canadiens, fut, dès les premières heures de l'après-midi, envahi par une foule considérable qui était composée non seulement des membres de la colonie canadienne-française, mais aussi des représentants des autres colonies de langue française de la métropole.

Un orchestre jouait les airs populaires du Canada et de la vieille France, musique entrainante qui, par ses accents joyeux, augmentait encore la gaieté générale.

Une estrade richement décorée avait été préparée pour les invités, les

membres du comité et les orateurs. Parmi les personnes les plus en vue qui s'y trouvaient, on pouvait remarquer entre autres: MM. E. W. Villeneuve, représentant le Comité Général du Monument Cartier, le représentant du Consulat Général de France, M. l'avocat Gagné, M. J. C. Hogue qui agissait comme maître des cérémonies, les représentants et présidents des différentes sociétés canadiennes-françaises de New-York.

Au nombre des discours qui furent prononcés furent remarqués ceux de MM. Gagné, J. C. Hogue, docteur J. Jehin de Prume, C. E. Lalanne, Hon. H.-S. Renaud, M. Desroches, et autres.

On remarquait parmi les personnes présentes les officiers des différentes sociétés avec leur famille, les Révds Pères du Saint Sacrement, MM. A. Bell, C. Falardeau, Jos. Sauseville, Dr P.-Z. Hébert, etc.

Le soir il y eût une illumination générale du parc et une fête de famille qui se termina à une heure avancée de la nuit.

* * *

Ce fut durant cette même année 1914 que la Société des Artisans Canadiens-français, dont la maison mère se trouve comme nous savons à Montréal, et qui est une des sociétés mutuelles les plus en vue au Canada, décida de créer une succursale à New-York, et à cette fin chargea MM. Archambault, délégué général, de venir s'enquérir sur les moyens à prendre pour conduire ce projet à bonne fin.

M. Archambault en arrivant à New-York se mit en rapport avec certains membres influents de la colonie qui lui conseillèrent, dans le but de rencontrer des Canadiens-français, de se rendre à une assemblée de la Ligue Saint-Joseph.

Ecoutant les conseils qui lui étaient donnés, il se rendit à une des assemblées de la Ligue où le président, le docteur Jules Jehin de Prume, le présenta à l'assemblée, ce qui lui fournit l'occasion d'exposer son sujet et de faire valoir la société dont il était le représentant.

Un grand nombre des personnes présentes, connaissant la Société des Artisans, savaient les avantages qu'il y aurait pour eux de posséder une succursale à New-York, alors il fut décidé de prendre ce mouvement en considération et de lui donner toutes les facilités possibles.

En effet, quelques jours plus tard, une assemblée spéciale ayant été convoquée, M. Archambault exposa de nouveau la question, le docteur J. Jehin de Prume, président de la Ligue Saint-Joseph, fut appelé à présider cette assemblée, le nombre désiré d'adhérents s'étant présentés, la succursale fut fondée.

Quelques jours plus tard à une autre assemblée il fut procédé à l'élection des officiers. M. H. Ducharme, contracteur et bien connu dans la colonie, fut élu président, le Rév. Père V. Giasson, chapelain. Il fut décidé à cette assemblée que la nouvelle succursale porterait le nom de Pierre-Julien Eymard, nom du vénérable fondateur de la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Depuis cette époque, la branche Pierre-Julien Eymard marche de progrès en progrès, ses membres sont de plus en plus nombreux et l'avenir se montre sous un aspect des plus favorable. Elle donne des fêtes qui sont très fréquentées par les membres de la colonie.

Le président actuel est M. A. Giraldi; le Rév. Père V. Giasson, S.S.S., chapelain; Mme C.-J. Côté, secrétaire; M. J. Gingras, représentant de l'exé-

cutif; Mlle E. Boucher, trésorière; Docteur J. Jehin de Prume, médecin-examinateur.

* * *

Les élections de 1915 de la Ligue Saint-Joseph donnait le résultat suivant :

Chapelain, le Rév. Père Giasson, S.S.S. Président, Ch.-E. Lalanne, un jeune avocat qui était appelé à faire ses preuves et qui depuis occupe une position enviable, non seulement dans la colonie, mais qui est actuellement "Assistant City Attorney" de la ville de New-York, M. L. P. A. Boucher, vice-président, Mlle Sylvia Goderre, secrétaire, Mlle E.-L. Bruyère, sec.-fin., Mme L. Lemieux, trésorière, A. Thériault, sergent d'armes et M. Maurice Desroches, maître des cérémonies, et comme directeurs et directrices: MM. S. Girard, M. Laurencelle, P. Lemieux, Mesdames C.-J. Côté et Anne Jehin de Prume.

Avec l'énergie qui avait assuré jusqu'alors le succès de la Ligue, les officiers se mirent à l'oeuvre pour faire de cette année nouvelle une des plus brillantes et éclipser si possible les précédentes.

Le cercle dramatique de la Ligue qui déjà possédait une réputation méritée dans les cercles de langue française de la métropole, joua avec le succès qui lui était habituel, "Les Vivacités du Capitaine Tic," dont les acteurs furent M. Octave Duport, R.-J. Kenny, Maurice Desroches, E. Tisdelle, A. Chevalier, Madame Anne Jehin de Prume et Mlle M.-L. Bruyère.

Durant l'entr'acte, Madame Marie Pardon, premier prix de piano et ancien professeur au Conservatoire de Bruxelles, se fit entendre.

En 1916 les élections de la Ligue Saint-Joseph donnèrent comme résultat: Président, C.-E. Lalanne; vice-président, L.-P.-A. Boucher; sec.-arch., M. Maurice Desroches; sec.-fin., Mlle Rose-A. Gingras; Mad. L.-P.-A. Boucher, trésorière; serg. d'armes, E. Tisdelle; Octave Duport, maître des cérémonies; et comme directeurs: MM. S. Girard, Armand Bélanger, A. Plouffe, Mad. C.-J. Côté, Mlle Sylvia Coderre.

Cette année-là, le cercle dramatique de la ligue joua la pièce bien connue de Crémieux et Decourcelle, "l'Abbé Constantin", qui fut interprétée avec le succès habituel par MM. Maurice Desroches, Octave Duport, Jean Bruyère, Armand Bélanger, Ed. Tisdelle, Mad. O. Duport, Mad. C.-J. Côté, Mlle M.-L. Bruyère, Mlle Sylvia Coderre.

Cette comédie qui obtint un très beau succès, fut suivi d'un grand bal de famille.

La saison de 1917 ne fut pas moins brillante. Nous retrouvons M. C.-E. Lalanne, au siège présidentiel, et au nombre des nouveaux membres du conseil nous voyons M. Jean Bruyère, comme secrétaire, Mlle Pierre, trésorière, et Madame A. Bell et M. E. Lachapelle, comme directeurs, les autres membres étant les mêmes que l'année précédente.

Le dimanche 18 février, la Ligue Saint-Joseph célébrait sa cinquième année d'existence. Cette société qui était de plus en plus prospère, qui déjà, et ceci depuis le 14 janvier 1914, avait reçu la bénédiction apostolique, et dont le nombre des membres dépassait cinq cents, célébra d'une façon exceptionnelle cet anniversaire.

A dix heures du matin une grand'messe fut chantée à l'église Saint-Jean-Baptiste. A ce service religieux assistaient non seulement les membres de la Ligue, mais toutes les autres sociétés canadiennes-françaises de New-York y étaient représentées.

Après le service divin, les membres et les invités qui étaient nombreux, se rendirent dans la salle des réunions où un banquet les attendait.

L'orchestre de l'Académie Sainte-Anne, sous la direction des Frères Maristes, était chargé de la partie musicale.

Ce banquet dépassa toutes les attentes, menu superbe, entrain général.

Le discours de bienvenue fut prononcé par le président de la Ligue, M. C.-E. Lalanne, le Rév. Père Giasson, chapelain de la Ligue, porta le toast au Saint-Père, puis l'Hon. H.-S. Renaud, "Assistant District Attorney" de New-York, porta celui du président des Etats-Unis.

Ce fut le Rév. Père Omer Hébert, S.S.S., qui fit le discours à la Ligue, donna son historique et causa de son passé et de ses espérances. Puis ce furent les discours de M. J.-C. Hogue, et du docteur Jules Jehin de Prume, discours qui furent suivis de "O Canada", qui fut chanté en choeur avec accompagnement de l'orchestre.

La santé de la France, la vieille mère patrie toujours si chère aux Canadiens-français, fut portée par M. Octave Duport, le dévoué maître des cérémonies de la Ligue.

Le poête A. Bollaert, toujours si dévouée à la cause canadienne-française, dans des vers pleins de charmes, se fit applaudir, et démontra une fois de plus son attachement à tout ce qui touche à la Nouvelle-France.

Puis ce furent les discours de MM. Alonzo Lemay, Hildève Ducharme et celui de M. Armand Bélanger, qui porta la santé des dames, santé qui fut répondue par Madame C.-J. Côté.

Cette fête mémorable ne devait pas se terminer par ce banquet. Dans le courant de la soirée il fut présenté des vues animées, puis il fut donné une comédie en un acte: "Une tasse de Thé", qui fut jouée par MM. Jean Bruyère, Octave Duport, P. Duport et Mlle M.-L. Bruyère.

Une réception fut le complément de cet anniversaire qui laissera dans la colonie un souvenir qui durera longtemps.

*
* *

Le cercle dramatique de la Ligue Saint-Joseph devait contribuer largement au succès de la société; nous l'avons vu à l'oeuvre dans des pièces du répertoire, pièces qui furent interprétées avec un tel succès, que petit à petit la renommée de cette réunion d'amateurs devait se répandre, et comme dit le proverbe: "Noblesse oblige", ceci devait les pousser à jouer des comédies pouvant encore développer leur talent artistique et donner plus d'expansion à leur sphère d'action.

Au nombre de ces comédies nous devons citer d'une façon toute spéciale, "Le Gendre de M. Poirier", de MM. Emile Augier et Jules Sandeau.

Cette pièce est trop connue pour que nous insistions sur son sujet, mais tous savent aussi combien cette comédie est difficile à jouer et que pour en faire valoir toutes les délicatesses et toutes les richesses, il faut une interprétation excellente; en un mot, le "Gendre de M. Poirier" est une de ces comédies qui ne souffrent pas la médiocrité.

Nous donnons donc l'impression du critique du "Courrier des Etats-Unis" dans l'article publié le 26 septembre 1915.

"Le Gendre de M. Poirier", comédie en quatre actes, de MM. Jules Sandeau et Emile Augier, de l'Académie française, tenait l'affiche. C'est encore sous le charme de l'agréable impression que m'a laissée cette représentation,

que je donne à mes lecteurs un compte-rendu que les circonstances ne me permettent pas de faire aussi étendu que je le désirerais.

"Rarement nous avons vu une interprétation aussi artistique, surtout si l'on tient compte du fait que tous les acteurs étaient des amateurs. On aurait vraiment dit des professionnels. La fameuse pièce qui fait d'ailleurs partie du répertoire de la comédie française, est trop connue de tout le monde pour que nous croyons nécessaire de la résumer ici.

"C'est à M. Maurice Desroches qu'incombait la lourde tâche de personnifier M. Poirier. Il s'en est tiré avec le talent et l'habilité que tous les Canadiens-français de New-York lui connaissent. M. Octave Duport a rempli magistralement le rôle du gendre; il y a mis toute la délicatesse et le savoir-faire qui lui avaient valu un si gros succès, il y a quelques semaines, dans le rôle du capitaine Tic. Il avait en la personne de Madame Anne Jehin de Prume une femme aussi exquise qu'ingénue et dont le charme a contribué pour une bonne part au succès de la soirée. M. Pierre Danco personnifiait à merveille le rôle si sympathique de Verdelet. Il s'en est tiré avec un brio qui n'a pas lieu d'étonner ceux qui ont eu le plaisir de l'approcher une fois. Le rôle du duc de Montmeyrand était gentiment tenu par M. Jean Bruyère, un jeune de talent. Les autres rôles furent tenus par MM. Ed. Nadeau, Raymond Duport, Emile Damien et Gaston de Bellefroid."

Durant cette même année 1915, la comédie du Dr Jehin de Prume: "On ne prend pas les mouches avec du vinaigre", fantaisie en un acte, fut joué par l'auteur et Madame Jehin de Prume.

* * *

En causant de la "Ligue Saint-Joseph" au sujet de laquelle nous aurons l'occasion de revenir, il semble que nous nous sommes éloignés d'un des sujets principaux de cette étude historique: nous voulons parler de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York".

Nous avons passé en revue les principaux membres qui présidèrent aux destinées de cette institution nationale et patriotique, et le dernier président comme nous en avons fait mention, était M. J. C. Hogue, dont nous avons été à même de constater le profond dévouement à la cause canadienne-française de New-York.

M. J. C. Hogue, qui est actuellement président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste et président honoraire du Club Démocratique des Canadiens et Français, fut président actif de la Société Saint-Jean-Baptiste de 1904 à 1906, période durant laquelle il ne cessa de manifester la plus grande activité et l'attachement profond qu'il portait à ses compatriotes.

M. Hogue fut suivi au fauteuil présidentiel de la Société Saint-Jean-Baptiste par M. L. Bellemare, qui n'occupa son siège que durant quelques mois et eut comme successeur M. E. Dupras, lui aussi un patriote dévoué qui joua un rôle important dans la fondation de la Ligue Saint-Joseph et qui fut président de 1907 à 1909 et fut suivi par M. Auguste Giraldi que nous avons déjà vu président en 1905 et qui occupa le fauteuil présidentiel jusqu'en 1911, époque à laquelle il fut succédé par M. Wilfrid Collin (1912-1913) et nommé président honoraire.

M. Wilfrid Collin qui, lui aussi est actuellement président honoraire, fut président actif de 1913 à 1914.

En 1914, nous voyons l'honorable Henri Stanley Renaud, sur le compte

duquel nous allons avoir le plaisir de nous étendre et qui fut président de 1914 à 1916, et qui fut suivi par M. Alonzo Lemay qui occupa le fauteuil présidentiel durant le terme de 1917.

Puis ce fut la présidence de M. Maurice Desroches qui, toujours infatigable lorsqu'il est question des intérêts de la colonie, et qui durant les termes de 1918 à 1920 présida aux destinées de cette société.

Nous voici enfin en cette année de 1920 qui devait être pour cette société d'une si grande importance. En effet, elle devait célébrer ses soixante-dix ans d'existence et ses noces de rubis devaient être, comme nous allons le voir, l'occasion de démonstrations et de fêtes imposantes.

Dans un chapitre spécial nous allons donner un compte-rendu complet des fêtes qui furent données à cette occasion.

* * *

L'année 1919 devait être pour la Ligue Saint-Joseph aussi brillante que l'avait été l'année précédente. Nous empruntons au "Courrier des Etats-Unis", du 26 janvier 1919, l'intéressant article que nous allons lire:

"C'est mercredi dernier qu'a eu lieu l'installation du nouveau bureau de la Ligue Saint-Joseph.

"En l'absence du président honoraire, M. Bell, que la maladie retenait à la maison, c'est le Dr Jehin de Prume qui s'est vu confier la tâche de procéder à l'installation des nouveaux élus. Et c'est avec un tact empreint de cette bonhomie que nous lui connaissons tous, qu'il s'en est acquitté. Pour chacun il a eu le mot juste, l'expression sympathique adressée en connaissance de cause. A la société, aux destinées de laquelle il a jadis présidé lui-même et qui lui tient tant au coeur, il a lancé l'appel délicat et patriotique, l'appel pour mettre en action les capacités des nouveaux titulaires.

"La cause française peut avoir des auxiliaires plus puissants dans les rangs de la colonie new-yorkaise, elle n'en compte pas certainement de mieux épris du désir de bien faire pour les membres de la Ligue Saint-Joseph.

"C'est en connaissance de cause pour les avoir vus à l'oeuvre, préconisant par tous les moyens mis à leur disposition la pratique de ce français que les occupations quotidiennes leur disputent pied à pied, que nous sommes heureux de rendre hommage modeste à cette brave phalange de Français. Et c'est en connaissance de cause aussi que l'âme imprégnée des ardeurs patriotiques que leur oeuvre ravive en nous, nous leur disons: Continuez, amis! Poursuivez votre oeuvre bienfaisante. Pratiquez, faites pratiquer et préconisez la pratique de la langue française pour le beau qu'elle comporte, pour le bien qui en découle et pour l'honneur de la patrie qu'elle représente.

"Ce que vous avez fait dans le passé vous le ferez dans l'avenir, que dis-je, vous le ferez, vous le doublerez, car vous avez cette année pour chefs des hommes dont les noms, plus que jamais, signifient loyauté et fidélité absolue à la cause française; j'ai nommé: Charles E. Lalanne, Dr J. J. de Prume, Maurice Desroches, Octave Duport, Edmond Tisdelle et le Rév. Père V. Giasson, S.S.S."

Chaque mois la Ligue organisait soit des euchres, concerts, conférences, sauteries de famille, soirées toujours très suivies; la cordialité la plus grande

ne cessait d'exister parmi ses membres dont le nombre était sans cesse grandissant.

Nous empruntons encore du "Courrier des Etats-Unis", du 28 juin de cette même année 1919, l'intéressant article suivant:

"Certes, je ne me pique pas d'inédit en affirmant que la fête du 1er juin organisée par la Ligue Saint-Joseph fut un succès.

"Mais intéressé, comme je prétends l'être à tout ce qui s'appelle oeuvre française, c'est pour moi un plaisir toujours nouveau que d'enrégistrer toute initiative prise, tout résultat obtenu par un groupement, par une société qui puise sa raison d'être dans un terrain français et dont le champ d'action est français.

"La Ligue Saint-Joseph de New-York fait partie de cette phalange et son mérite que la modestie seule tempère, est sans contredit plus grand que celui de bien d'autres sociétés.

"Elle n'est point, en effet, une société exclusivement faite de Français de France, mais un groupe puisé dans un milieu de Canadiens, de Belges et de Français, qui se sont donné le mot d'ordre, imposé la noble obligation de pratiquer le français et de le faire pratiquer coûte que coûte à ceux qui dépendent d'eux.

"Le mérite d'une telle obligation est conséquemment en raison directe de la difficulté rencontrée, et voilà pourquoi, en bonne logique, je me plais à affirmer que de la part d'un tel groupement mettre en scène une pièce aussi purement française que le "Secret de Polichinelle", donner à l'allure gauloise toute la délicatesse qu'elle comporte, c'est conquérir et s'attribuer le titre de pionnier de la langue française.

"Sans doute, en créant le "Secret de Polichinelle", Pierre Wolff ne caressait ni le désir, ni même l'idée, de confier un jour l'exécution de son oeuvre à une société d'amateurs; et cependant, je me permets de croire qu'il se fut félicité lui-même, s'il lui avait été donné de juger de la façon dont les amateurs, constituant le cercle dramatique de la Ligue Saint-Joseph, ont su comprendre et interpréter sa comédie."

Puis le critique passe en revue chacun des interprètes en analysant les différents actes et scènes avec soin:

"M. Pierre Danco, qui fut excellent dans le rôle difficile de Jouvenel, puis M. Octave Duport, qui, comme toujours dans la peau de son personnage, a fait de Treveux le type sympathique sans lequel le "Secret de Polichinelle" perdrait la moitié de son charme. Il mérite de partager, avec M. Danco, les honneurs d'un succès auquel il a largement contribué.

"Puis ce furent MM. L. Michaud, J. A. Caron et le jeune R. LeBer qui obtinrent leur part du succès.

"Du côté des dames, Mme C. J. Côté, qui symbolise le dévouement joint à l'affabilité, Mme Octave Duport qui joint à un physique agréable une diction parfaite, Mme Anne Jehin de Prume qui, par la grâce de sa personne, le charme de ses manières et par le naturel de son jeu, a contribué largement à rehausser l'éclat de la soirée. Puis Mlle A. Lafond et Mlle E. Michaud ainsi que Mme Spanjard et Mlle E. Boucher ne contribuèrent pas moins efficacement au succès de la soirée."

Comme nous pouvons en juger par l'article que nous venons de lire, le cercle dramatique de la Ligue Saint-Joseph prenait de plus en plus une place importante au nombre des sociétés d'amateurs de la métropole.

Ce soir-là, en effet, la superbe salle du Palm-Garden offrait un spectacle inaccoutumé: les loges, les rampes, les moindres recoins étaient richement décorés des couleurs et emblèmes du Canada, de la France, de la Belgique, drapeaux se mêlant aux étendards américains.

Dans la salle se pressait une foule compacte, dans laquelle on pouvait remarquer l'élite de la colonie de langue française de New-York.

Toutes les loges avaient été réservées et au nombre des occupants, on remarquait:

Les représentants du Consulat Général de France, les consuls généraux de Portugal et d'Haïti, les membres du Bureau Belge, et aussi des loges réservées pour les membres du clergé français de New-York.

Dans ces loges on remarquait aussi l'Hon. Henry Stanley Renaud, Hon. C. E. Lalanne, Jos. Sausville, Dr et Madame J. Jehin de Prume, M. J. C. Hogue, M. et Mme Octave Duport, E. Falardeau, Joseph Bourgeois, représentant la "Presse", de Montréal, Mme C. J. Côté, M. et Mme Maurice Desroches, sans compter celles réservées par les officiers des différentes sociétés canadiennes et françaises de New-York.

* * *

Dans le but de rendre cette esquisse historique aussi complète que possible, nous ne pouvons passer sous silence les noms et biographies de certains membres de la colonie canadienne-française de New-York qui jouèrent et occupent encore un rôle important dans l'évolution de cette colonie et contribuèrent largement à son progrès dans les différentes sphères sociales et politiques de la métropole.

On comprendra fort bien qu'il nous est impossible, vu le cadre restreint de cette brochure, de tous les nommer, nous sommes obligé de nous limiter à quelques-uns seulement.

L'hon. Henry Stanley Renaud est un de ces Américains d'origine canadienne-française qui a su par son travail et par une rare énergie, parcourir de succès en succès les différentes étapes et échelons de sa profession pour arriver enfin à une situation légale et politique des plus enviables.

Il naquit à Plattsburg, le 24 août 1878, et est le fils de M. Damase F. Renaud, dont la famille est originaire de la province de Québec.

Après avoir commencé ses études à l'école publique de Plattsburg, il suivit sa famille à Burlington où il entra au "high school" de cette ville et reçut son premier diplôme en 1897. Quelques mois plus tard, il entrait à l'université de Vermont pour y obtenir, en 1901, le diplôme de bachelier-ès-science.

C'est alors qu'il partit pour la métropole, désirant se mettre en contact avec d'importantes maisons d'affaires, mais suivant le penchant vers lequel il se sentait entraîné, il se fit inscrire à l'école de droit de la St. Lawrence University, en 1904. Deux ans plus tard, il obtenait les degrés de bachelier en droit, et après avoir passé avec succès les examens du barreau, il était admis à la division de la Cour d'Appel, Cour Suprême des Etats-Unis. C'est alors qu'il vint professer le droit à New-York.

M. Stanley Renaud qui avait toujours eu pour la politique un penchant tout particulier, se mit dans les rangs du parti démocratique, et lorsque l'hon. A. Dix devint gouverneur de l'Etat de New-York et l'hon. Thomas Car-

medy fut "Attorney General", M. Henry Stanley Renaud fut nommé "Deputy Attorney General" pour la ville de New-York. Il occupa ce poste durant deux termes: 1911-1912 et 1913-1914.

Lorsqu'en 1916 l'hon. Edward Swann devint "District Attorney", il nomma M. Henry Stanley Renaud l'un de ses assistants et le mit à la tête du Bureau des Homicides qui est, comme on le sait, une des positions les plus importantes du département de Justice; il occupa ce poste durant les années 1917-1918.

En 1919, l'hon. Henry Stanley Renaud fut nommé par le gouverneur Smith, surintendant des élections de l'Etat de New-York, poste qu'il occupe actuellement.



Hon. HENRY STANLEY RENAUD

L'hon. Stanley Renaud est un membre actif des différentes colonies de langue française de New-York; nous le voyons jouer un rôle important dans les différentes sociétés françaises. Il est président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, directeur de la Société Démocratique Française de New-York, membre actif de la Ligue Saint-Joseph, les Artisans Canadiens-Français et autres sociétés de langue française.

Comme on peut en juger par ce qui précède, l'hon. Stanley Renaud n'est pas seulement un actif en ce qui concerne les intérêts de son pays, mais est aussi de coeur un patriote Canadien-français qui ne perd jamais l'occasion d'être utile à ceux qu'il considère ses frères par les liens de la race.

Encore un jeune, dirait-on, mais lui aussi, suivant l'exemple de l'hon. Stanley Renaud, gravit avec succès la route si dfificile conduisant aux honneurs.

M. Charles Edouard Lalanne est né à Montréal, d'une famille dont la tradition semble vouloir être de donner à la société des hommes de profession, un de ses frères étant prêtre et l'autre médecin.

Ce fut le 14 juillet 1881 qu'il naquit, — c'est probablement pour cette raison que nous le voyons si attaché aux oeuvres vraiment françaises. Après



HON. CHARLES E. LALANNE

Assistant City Attorney de la ville de New-York, Président de la Ligue Saint-Joseph

avoir fait ses études primaires à l'école Olier, il fit ses études commerciales au collège de Longueuil, et termina ses études classiques au collège de Montréal.

Après avoir visité les grands centres de la Nouvelle-Angleterre, il décida de s'établir à New-York, et il se fit admettre à la New York Law School où il reçu le diplôme de bachelier en droit le 11 juin 1913. Peu après, il fut admis au Barreau de New-York, s'associa avec Me Francis Dwight Dowley

et presqu'immédiatement prit une part active dans la politique. En 1918, le 16 février, il fut nommé assistant-aviseur légal (Assistant Corporation Counsel) de la ville de New-York.

Le 19 janvier 1920, Me C. E. Lalanne était admis à la pratique de la loi dans la plus haute cour des Etats-Unis, la Cour Suprême de Washington.

L'hon. Charles E. Lalanne est lui aussi très actif dans les différentes sociétés canadiennes et françaises de la métropole. Depuis plusieurs termes il est président de la Ligue Saint-Joseph, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, trésorier de la Nocturnal Adoration Society, directeur du Club Démocratique Français, et membre actif de la Société des Artisans Canadiens-Français et d'un grand nombre d'autres sociétés de langue française et anglaise de la métropole.



Dans les premières pages de cette brochure, nous avons fait mention de l'Académie Sainte-Anne, la superbe maison d'éducation qui fait tant honneur à la colonie française de New-York, et tout particulièrement à la colonie canadienne-française, dont elle se trouve par ses origines être une des plus belles créations. Comme nous l'avons vu, cette institution est située Lexington Avenue et 76ème Rue, tout en face et à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons vu par quelles suites de circonstances les Frères Maristes étaient venus à New-York à la demande du Rév. F. Tétreau, curé de l'église canadienne-française, ainsi que les progrès de cette institution depuis son ouverture.

L'oeuvre des Frères Maristes, non seulement en Europe, mais aussi sur les différents continents des deux hémisphères, est trop connue pour que nous insistions, et l'oeuvre fondée par le Vénérable Marcellin Champagnat devait, depuis 1817 à nos jours, se répandre aux quatre points de l'univers, oeuvre d'éducation chrétienne qui devait et donne à la jeunesse mondiale une instruction suivant les règles les plus sévères, tant religieuses que sociales et universitaires, instruction devant faire de la majorité de ses élèves des citoyens distingués et utiles à leur pays.

Nous avons dit précédemment que nous reviendrions sur l'Académie Sainte-Anne, et comme ce fut en 1917 que par des fêtes mémorables cette institution célébrait le centenaire de la fondation de leur communauté, nous désirons en profiter pour donner sur elle de plus amples détails, car cette académie donne à la jeunesse new-yorkaise une éducation qui fait honneur au nom français.

A New-York, les Frères Maristes sont à la tête de plusieurs écoles: Académie Sainte-Anne, Ecole Saint-Jean-Baptiste, Ecole Sainte-Agnès, Ecole Saint-Ignace. Mais celle qui nous intéresse tout particulièrement est l'Académie Sainte-Anne.

Le premier directeur de cette institution fut, comme nous l'avons vu, le Rév. Frère Zéphérini qui, à la tête de quelques autres frères Maristes, mit les premières fondations de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste; puis vers 1896, d'autres Frères étant venus de France et le local ayant été reconnu insuffisant, il fut décidé de construire un édifice plus en rapport avec le nombre des élèves toujours grandissant.

C'est alors, sous la direction du Rév. Frère Ptolémeus, que fut acheté

le terrain formant le coin de la 77ème Rue et de Lexington Avenue et que commença la construction de l'édifice actuel de l'Académie Sainte-Anne.

En 1913, cette académie était élevée par l'Université de l'Etat de New-York, au rang de "High School", pouvant donner les diplômes en rapport avec les programmes du "Board of Regents" de l'Etat.

Cette institution qui compte aujourd'hui plus de cinq cents élèves, dont près de trois cents pensionnaires, est dirigée par le Rév. Frère Léo, directeur, et le Rév. Frère Adolphe, préfet des études.

* * *

Au nombre de ceux qui contribuèrent le plus au progrès de la colonie



M. J. C. HOGUE

canadienne-française de New-York, — ceci en travaillant sans relâche non seulement dans l'intérêt de ses compatriotes, individuellement, dans bien des circonstances, mais aussi dans celui des différentes sociétés dont il fut durant des années l'âme dirigeante, — nous devons citer le nom de M. J. C. Hogue, président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York et du Club Démocratique des Canadiens-français.

Tous ceux qui connaissent M. J. C. Hogue savent la part active qu'il a prise dans l'organisation de toutes les oeuvres et des différentes fêtes cana-

diennes-françaises qui furent organisées, — ceci depuis plus de vingt-cinq ans — aussi c'est non seulement un devoir de rendre hommage à son courage et à son patriotisme, mais aussi un plaisir de reconnaître les services qu'il a rendu à ses compatriotes et aux sociétés canadiennes-françaises de la métropole.

C'est à Sainte-Anne, comté de Terrebonne, province de Québec, qu'il naquit, le 1er juin de l'année 1858. Il fit ses études successivement au Collège Sainte-Marie, de Montréal, puis au Séminaire de Joliette. Après avoir terminé ses études il se livra à l'étude de la loi, tout en complétant celles de l'histoire et de la littérature.

En 1885, il s'en fut aux Etats-Unis et il séjourna durant plusieurs mois à Troy, puis à Cohoes; de là, il vint à New-York et fonda une maison de commerce.

Tout en se livrant à ses affaires, il travailla aux intérêts de la colonie; nous le voyons à la tête de l'Association Démocratique des Canadiens-français de New-York, nous avons vu le rôle qu'il joua durant de nombreuses années, comme président de cette société et dans les différentes fêtes organisées par cette dernière, surtout celle donnée en l'honneur de l'hon. Woodrow Wilson, alors candidat à la présidence des Etats-Unis.

Nous l'avons vu également à l'oeuvre lors des fêtes du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, nous le verrons aussi aux fêtes du soixante-dixième anniversaire de cette même société.

Ce fut lui qui lut l'adresse de bienvenue et de félicitations qui fut présentée par la colonie canadienne-française de New-York à Son Eminence le Cardinal Bégin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, lors de son retour de Rome, où il venait de recevoir du Saint Père le chapeau cardinalice.

Nous l'avons vu aussi au nombre des directeurs des grandes démonstrations organisées en l'honneur de Sir Georges-Etienne Cartier.

Aujourd'hui, M. J. C. Hogue, qui est retiré des affaires, n'est pas moins actif pour toutes les oeuvres nationales canadiennes-françaises de la métropole américaine, et tout en étant, comme nous l'avons dit, président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste, il est aussi un des directeurs de cette société.

* * *

Le 22 juin 1919, "Le Bulletin", journal de Montréal, publiait l'article suivant:

LES CANADIENS-FRANÇAIS DE NEW-YORK

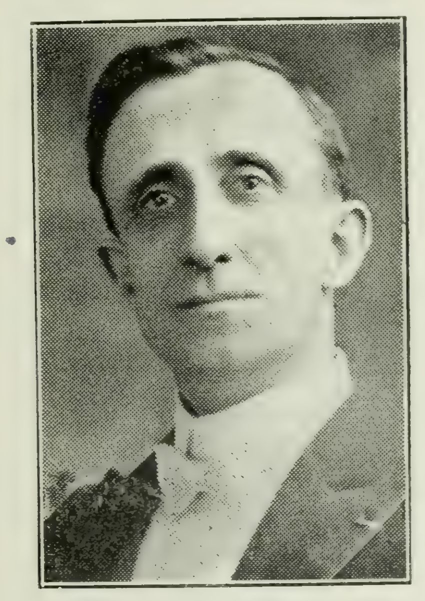
Dans une récente réunion à laquelle prirent part les dignitaires des différentes sociétés canadiennes-françaises de la métropole américaine et dans laquelle se trouvaient représentés: la Société Saint-Jean-Baptiste, les Artisans Canadiens-Français et la Ligue Saint-Joseph, il fut démontré un état de choses très regrettable et qui, depuis longtemps déjà, attire l'attention de la population canadienne-française de cette ville.

En effet, il est fâcheux de remarquer que les Canadiens-français venant de la province de Québec et même des différents Etats de l'Union Américaine, sont en arrivant ici des plus perplexes en ce qui concerne la manière de s'y prendre, soit pour trouver un logement suivant leurs moyens, soit

pour obtenir les différents renseignements qui leur sont indispensables, soit pour leurs affaires et pour leurs achats.

Les Canadiens peuvent prendre il est vrai des informations soit au consulat d'Angleterre ou au Canadian Club, mais nous devons nous mettre à leur place et comprendre qu'ils ne se sentiraient pas chez eux et seraient loin d'être à leur aise.

Une bonne majorité des Canadiens-français, venant ici, parlant l'anglais avec une certaine difficulté, et ne connaissant pour ainsi dire rien de ce qui concerne les habitudes et coutumes new-yorkaises, sont des plus embarrassés et sachant qu'il n'existe aucun bureau canadien-français où ils pourraient prendre les renseignements désirés, ils ne savent où se diriger et quelquefois sont les victimes de spéculateurs ou de personnes mal intentionnées qui abusent de leur bonne foi.



J. J. de PRUME, M.D.,
Promoteur d'un bureau canadien-français à New-York

Les RR.PP. du Saint Sacrement (76ème Rue et Lexington Avenue) se font toujours un plaisir de donner aux Canadiens qui vont les visiter, les renseignements qui leur sont sollicités, mais il faut dire que les bons Pères ne peuvent toujours se rendre aux demandes qui leur sont faites et sont obligés de référer à d'autres le soin de piloter les nouveaux arrivés.

Il y a encore les différentes sociétés canadiennes-françaises; mais celles-ci ne possèdent pas d'autres locaux que ceux où elles s'assemblent une fois par mois. Les officiers de ces sociétés se feraient un plaisir de rendre service à leurs compatriotes, mais étant employés à diverses occupations il est souvent difficile de les trouver.

Or, il ne faut pas oublier que New-York, à plus d'un point de vue, est très important pour l'élément canadien-français. Tout d'abord, "The Greater New York" possède une population canadienne-française qui se chiffre à plus de vingt mille. Il y a des sociétés qui deviennent plus importantes chaque année. En plus des relations commerciales, il ne faut pas oublier celles du rapatriement, de la colonisation, et que New-York est le port le plus en vue des Canadiens qui vont en Europe.

Le nombre des Canadiens-français venant ici étudier le commerce, les sciences et les arts va toujours grandissant.

Tous les pays ayant ici un certain nombre de leurs compatriotes, ont tous des bureaux où ils peuvent recevoir et obtenir les renseignements dont ils ont besoin. Nous citerons comme exemple, le bureau belge, qui n'est pas seulement un bureau de simples renseignements, mais aussi un endroit où ses membres peuvent se réunir, avoir des nouvelles du "pays" et aussi obtenir des relations pouvant procurer du travail à ceux qui en ont besoin. Pourquoi les Canadiens-français de New-York n'auraient-ils pas le même avantage?

Ne serait-il pas temps qu'il y ait à New-York un "Bureau canadien-français"? Tous ici nous en sentons la nécessité et le besoin. Le gouvernement de la province de Québec devrait prendre cette importante question en considération. Un comité vient de se former à New-York pour lui en faire une demande officielle.

Jehin de PRUME.

Cette correspondance qui fut lue aux séances des différentes sociétés fut approuvée par tous les membres de la colonie, et aussitôt un comité fut nommé pour mettre ce projet à exécution et faire une demande officielle aux députés et ministres de la province de Québec.

Ce comité était composé du Rév. Père V. Giasson, chapelain des différentes sociétés canadiennes-françaises de New-York; de l'hon. C. E. Lalanne, président de la Ligue Saint-Joseph; M. Maurice Desroches, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York; M. E. A. Girard, président de la branche Pierre-Julien Eymard, de la Société des Artisans Canadiens-français, et du Dr Jules Jehin de Prume, comme secrétaire général.

La lettre suivante fut rédigée, soumise au comité et appuyée par plus de cinq cents signatures des membres principaux de la colonie:

A l'Honorable Premier Ministre,
Aux Honorables Ministres, Conseillers Législatifs et Députés
de la province de Québec.

Honorables Messieurs,

Nous soussignés, membres de la colonie canadienne-française de New-York, constatons chaque jour les avantages et la nécessité qu'il y a pour notre colonie et plus encore dans l'intérêt des Canadiens-français venant dans notre métropole, soit pour leurs affaires, soit pour des fins d'éducation ou comme touristes, d'avoir ici à New-York un bureau canadien-français dûment reconnu et autorisé par le gouvernement de la province de Québec.

Ce bureau serait d'une grande importance pour la colonie canadienne-

française résidant ici et qui se chiffre actuellement à plus de vingt mille, ainsi que pour les commerçants Canadiens-français et les touristes dont le nombre se chiffre à plusieurs milliers chaque année et qui ne connaissant pas de bureau canadien-français où ils seraient à même de se renseigner, sont souvent les victimes de personnes mal intentionnées.

En plus, ce bureau canadien-français serait de la plus haute importance au point de vue commercial, de rapatriement et de colonisation.

C'est donc pourquoi, honorable premier ministre, honorables ministres, conseillers législatifs et députés de la province de Québec, nous vous soumettons respectueusement cette question avec l'espérance que vous lui donnerez toute votre attention et verrez à ce qu'une population qui, quoiqu'elle soit éloignée du sol de ses pères, n'en songe pas moins à travailler dans l'intérêt de leurs compatriotes et ne demande qu'à avoir un lien plus étroit encore avec la mère patrie.

Dans sa réponse, l'honorable premier ministre fit comprendre que "pour le présent", la chose n'était pas possible.

Cependant les membres de la colonie canadienne-française de New-York ne désespèrent pas qu'avant longtemps il sera donné à leur juste réclamation toute l'attention désirée et que le résultat obtenu sera en raison directe, non seulement de la justesse de leur demande, mais aussi de la nécessité très grande pour tous d'avoir ici un bureau qui soit "essentiellement canadien-français" et pour les Canadiens-français.

* * *

Nous avons vu dans les premières pages de cet historique, les difficultés qu'eurent à surmonter les fondateurs de la première église Saint-Jean-Baptiste des Canadiens-français.

Nous avons vu avec quel courage vraiment admirable le Rév. Père Cazeneuve avait réussi à grouper un certain nombre des membres de la colonie, et par quelles suites de circonstances, ces fidèles canadiens se réunissaient dans la modeste "Etable de Bethléem" et là, ne songeant qu'à la création d'une église nationale, ils se rendaient pour prier et demander à Celui qui donne tout, de protéger ces familles canadiennes-françaises et leur permettre — tout en conservant intacte la religion et les traditions des ancêtres — de ne point perdre cette langue française qu'ils aimaient et désiraient conserver, non seulement pour eux, mais aussi pour leurs enfants.

Nous avons vu aussi le Rév. Père de la Croix continuant l'oeuvre commencée par son prédécesseur, travaillant sans relâche, payant de sa personne et finissant par trouver les fonds nécessaires à l'achat du terrain et à l'érection de la première église Saint-Jean-Baptiste. Puis ce fut le Père Tétreau, et lui succédant, les RR.PP. du Très Saint Sacrement qui continuèrent avec un succès retentissant ce qui avait été fait, poursuivant avec un redoublement d'ardeur et finissant par réaliser au-delà de toute espérance ce que tous anticipaient depuis si longtemps.

Cette église Saint-Jean-Baptiste était devenue si populaire, le nombre des pèlerins augmentait dans de telles proportions que, bientôt, ce temple fut considéré insuffisant et il fallut songer à construire une église et un presbytère plus en rapport avec le besoin des prêtres dévoués qui en étaient les pasteurs, et pouvant donner au culte l'espace nécessaire.

D'un autre côté, les écoles, elles aussi, étaient devenues insuffisantes; il fallait les agrandir ou en construire de nouvelles, car vu le nombre des élèves, tant à l'école des filles qu'à celle des garçons, l'espace était insuffisant tant le nombre des élèves augmentait. C'est alors que se bâtirent l'Académie Villa Maria et l'Académie Sainte-Anne, et que fut agrandie l'Ecole Saint-Jean-Baptiste.

Mais il fallait trouver les fonds nécessaires à l'érection d'une église qui fut plus digne de l'adoration du Très Saint Sacrement et de la vénération de la relique miraculeuse de la Bonne Sainte-Anne.

C'est alors qu'un donateur aussi pieux que généreux, M. Thomas F. Ryan, fit cadeau du magnifique monument qui s'élève aujourd'hui au coin de la 76ème Rue et de Lexington Avenue.



EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK

Cette nouvelle église est une merveille d'architecture romaine, elle dresse ses sveltes colonnes au milieu de trois nefs d'une grande allure, supportant un dôme majestueux et entourant un choeur où trouve place, sous un dais surmonté d'une couronne royale, un magnifique autel dont l'ensemble est digne de l'objet spécial de cette église, l'adoration perpétuelle du Roi des Rois sur le Trône de l'Eucharistie.

Ce fut le 28 avril 1912, jour de la fête du patronage de Saint-Joseph,

patron du Canada français, qu'une foule nombreuse assistait à la bénédiction par S. E. le cardinal Farley, archevêque de New-York, de la pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste.

Ce monument est construit en pierre de l'Indiana, et en forme de croix latine, avec une coupole de 58 mètres de hauteur et de 14 mètres de diamètre. Deux tours semblables de 50 mètres de haut s'élèvent sur la façade des deux côtés de l'entrée principale. Une crypte s'étend sous l'église dans toute son étendue pour l'usage des diverses oeuvres et l'exposition de la relique de Sainte Anne.

Non seulement l'église, mais aussi les rues environnantes, ce jour-là, étaient bondées d'une foule nombreuse et respectueuse, celle-ci étant composée, non seulement de l'élément canadien-français, mais aussi d'un très grand nombre de fidèles, ceux-ci composé d'Irlandais et d'Italiens. Les enfants des écoles avec leurs professeurs, les élèves de l'Académie Sainte-Anne, de l'Académie Villa-Maria, sous la conduite des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et des Frères Maristes, les différentes sociétés religieuses et civiles, au nombre desquelles se remarquaient en première ligne les sociétés canadiennes-françaises.

Le R. P. Chidwich fit un discours dans lequel il parla de la première église Saint-Jean-Baptiste qui avait été érigée par les Canadiens-français; puis ce furent d'autres orateurs qui prirent la parole, entre autres S. E. le cardinal Farley et le Rév. Père Letellier, curé de la nouvelle église.

Ce fut le 6 janvier suivant que cette église fut officiellement inaugurée.

Quelques jours avant cette mémorable cérémonie un récital d'orgue avait inauguré le superbe orgue donné par M. T. Ryan, instrument magnifique qui a coûté $25,000. Cet orgue, qui est un des plus beaux de la métropole, est aussi complet qu'un instrument de ce genre puisse l'être. Ce fut le célèbre organiste belge, M. Gaston M. Déthier, qui inaugura cet orgue par un récital comprenant un programme des plus artistiques.

La grande cérémonie d'inauguration de la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste fut présidée par S. E. le cardinal Farley qui, pour cette circonstance, était entouré de nombreux Monsignori, et d'un grand nombre de membres distingués du clergé.

La messe pontificale fut dite par Mgr Camillus P. Maes, évêque de Covington, Ky.

Son Eminence le cardinal Farley était assis sur un trône d'honneur, ayant à ses côtés Mgr P. J. Hays, chancelier du diocèse, et Mgr D. J. McMahon.

Les prêtres assistants étaient les RR.PP. B. Gmur, S.S.S., A. Pauzé, S.S S., comme diacres, et le Rév. Père Brosseau, S.S.S., comme sous-diacre.

Au nombre des prélats présents on remarquait entre autres: Mgr F. T. Cussack, évêque auxiliaire de New-York, Mgr Charles H. Cotton, évêque de Buffalo, Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, Canada, le chanoine Louis Petit, de Saint-Denis, France, Mgr Têtu, de Québec, Canada, et d'un grand nombre d'autres venant du Canada et des différents Etats américains.

Cette cérémonie imposante à laquelle prenaient part les élèves des différentes institutions appartenant à l'église, les professeurs de ces institutions, les sociétés canadiennes-françaises, les sociétés religieuses et civiles, ainsi qu'un nombre considérable des membres de la colonie et des amis des Révérends Pères du Très Saint Sacrement.

Depuis cette époque l'église Saint-Jean-Baptiste qui, en augmentant

toujours en popularité, est le point de mire des différentes colonies de langue française de New-York, mais on doit aussi comprendre qu'un très grand nombre d'Irlandais sont venus se joindre aux nôtres, et comme leur population est de beaucoup supérieure à celle des Canadiens-français, ils forment la grande majorité de ceux qui fréquentent cette église; mais cela ne doit pas faire oublier que ce temple superbe est, dans ses origines, la création d'unu groupe de patriotes Canadiens-français, et quoiqu'il arrive, sera et devra toujours être considérée comme étant l'église des Canadiens-français.

* * *

Nous tirons d'un article publié par nous dans "Le Bulletin", de Montréal, du 4 janvier 1920, les lignes suivantes:

LA BASILIQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dans une cérémonie qui fera époque dans les annales religieuses de New-York et qui, non seulement fait honneur à la colonie canadienne-française, mais aussi aux généreux bienfaiteurs de la superbe église Saint-Jean-Baptiste, qui est une des plus belles de la métropole, plus de cent mille personnes ont présenté à Sa Grandeur Monseigneur Patrick J. Hays, archevêque de New-York, une pétition demandant à ce que cette église devienne une basilique consacrée au Très Saint Sacrement.

Le nom de basilique est tiré d'une dénomination que les Grecs de l'antiquité donnaient aux édifices appropriés pour recevoir une grande foule.

Plus tard à Rome, ce nom fut donné à certains endroits publics où se rendaient la justice, ou servant à de grandes démonstrations publiques. Ce ne fut qu'après le règne de l'empereur Constantin qu'il fut donné aux édifices religieux qui, par leur style architectural et par leur importance, méritaient cette dénomination privilégiée.

C'est ainsi que l'on vit à Rome la basilique de Saint-Pierre-hors-les-murs, puis celle de Saint-Pierre, de Saint-Ambroise, à Milan, puis il fut graduellement donné à d'autres temples imposants dans les autres pays, soit en Europe soit en Amérique, et l'on ne doit pas oublier que l'antique cathédrale de Québec fut une des premières, si non la première, qui obtint cet honneur sur le continent nord américain.

L'église Saint-Jean-Baptiste de New-York est pour les Canadiens-français résidant ici ce que le clocher de village de la Nouvelle-France était pour leurs ancêtres. C'est là qu'ils aiment à se rencontrer, c'est près de ses murs qu'ont lieu les réunions de leurs différentes sociétés, réunions dans lesquelles ils causent de la patrie absente dans la langue de leurs pères.

Par son importance, par la grandeur de son style architectural, l'église Saint-Jean-Baptiste a toutes les qualités requises pour obtenir l'honneur d'être élevée au rang de basilique, c'est donc pour cette raison que la population en a fait officiellement la demande dans une démonstration qui fera époque dans l'histoire de New-York.

Dans une superbe allocution, le Rév. J. H. McMahon fit l'exposé des raisons pour lesquelles l'église Saint-Jean-Baptiste devait être créée basilique consacrée au Très Saint Sacrement. L'hon. W. B. Cockrane dit aussi quelques paroles au nom de la population laïque.

Le Rév. Arthur Letellier, S.S.S., dans un discours qui produisit sur tous une très grande impression, se fit l'interprète des fidèles de l'église dont il est le pasteur et présenta à Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque la pétition en lui demandant de bien vouloir lui accorder sa bienveillante attention et la présenter au Souverain Pontife.

Cette pétition qui est approuvée par toutes les hautes autorités ecclésiastiques, non seulement de New-York, mais aussi des Etats-Unis et du Canada, ne manquera pas d'obtenir le succès désiré, aussi tous ici espèrent qu'avant longtemps nous aurons la basilique du Très Saint Sacrement, église Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Avant de clore le chapitre concernant la Ligue Saint-Joseph, nous devons dire un mot sur ce que fit cette société depuis la date où fût joué le "Secret de Polichinelle", pièce dans laquelle le cercle dramatique de la ligue obtint un si grand succès, et nous ne pouvons aussi laisser passer sous silence d'autres événements qui eurent lieu durant 1919-1920.

Le 24 septembre 1919, la ligue ne devait pas laisser passer inaperçu le grand événement de la victoire des alliés, en un mot le triomphe de la civilisation de l'humanité toute entière.

Nous avions déjà eu la conférence du capitaine Capard sur "Les Poilus de France", et la "Fête des Mamans" en l'honneur des mères des membres de la Ligue Saint-Joseph qui combattaient dans les rangs des alliés, fête si touchante qui produisit parmi tous une si vive impression.

Un drapeau d'honneur fut béni par le chapelain de la ligue, le Rév. Père V. Giasson.

Ce drapeau contenait quatorze étoiles, celles-ci personnifiant les héros qui combattaient pour la cause sacrée de l'humanité: Lucien Rouget (mort au champ d'honneur), et MM. A. Lachapelle, Edgard Lachapelle, Richard Kenny, Rosias Kenny, Isidore Desroches, Raymond Duport, André Plouffe, Ernest Gingras, Roland Lemaresquier, Amédée Gilberger, Gabriel de Laurent, Marcel de Laurent, Charles Clément Davet.

A cette fête à laquelle assistaient un grand nombre de personnes, et qui était présidée, entre autres personnalités, par Mgr J. F. Stillemans, directeur du bureau belge, le poète français A. Bollaert et les officiers des différentes sociétés canadiennes-françaises.

Au programme, on remarquait Mgr J. F. Stillemans, qui parla des mères belges, discours qui fut suivi de la "Brabançonne", que tous écoutèrent debout.

Puis ce furent les discours du président, M. Lalanne, et les déclamations de MM. le Dr J. Jehin de Prume, Jacques Singer, Mme N. Robillard, M. Octave Duport, et "Salut aux Mamans" du poète A. Bollaert, enfin pour terminer, Madame O. Duport chanta avec entrain la "Marseillaise" que tous entonnèrent avec enthousiasme.

Mais cet élan de patriotisme ne devait pas s'arrêter à cette seule fête. Le 24 septembre 1919, M. l'abbé Borde d'Arrère, décoré de la Légion d'Honneur, de la Croix de Guerre, aumônier de la division marocaine et de la Mission française à New-York, donna sous les auspices de la Ligue Saint-Joseph une conférence patriotique sur "La France victorieuse". Cette superbe conférence était illustrée par des vues cinématographiques: A.—Ce

que les Allemands ont fait de notre belle France; B.—Ce que les Français vont faire des régions dévastées; C.—Les Châteaux de la Loire.

Le 26 février, la ligue donnait la "Soirée de la Victoire". Au programme de cette superbe fête, on remarquait l'hon. C. E. Lalanne, président, le poète A. Bollaert, M. J. Singer, Mme O. Duport, Dr J. Jehin de Prume, M. Orphée Langevin et l'orchestre Raffert.

Le cercle dramatique de la ligue devait, comme les années précédentes, donner une pièce. Cette fois, ce fut "Les Boulinard", comédie en trois actes, qui fut jouée le 15 mai 1920 au Palm-Garden. Cette très amusante comédie, qui eut un vif succès, fut jouée par MM. Maurice Desroches, Armand Bellanger, Roch LeBer, Edmond Tisdelle, B. Armand, Emile Marion, Jules Miridel, Edmond Léger, L. Jean, J. B. L'Ecuyer, Lucien Desroches, ainsi que Mme C. J. Côté, Mlles Berthe Godin, Esther Boucher et Marcelle Brochet.

Désirant commencer sa saison d'automne 1920 d'une manière favorable, et étant à même d'amener le plus grand nombre possible de membres des différentes colonies françaises de la métropole, la ligue donna comme séance d'ouverture un programme spécial dans lequel Mme Anne Jehin de Prume fit une causerie intitulée: "Voyage au théâtre de la Grande Guerre".

Dans le courant de la saison 1920-1921, la ligue Saint-Joseph organisera une série de conférences sur l'histoire de la Nouvelle-France. Ces conférences seront faites par l'hon. C. E. Lalanne, le Rév. Père Galtier, le Rév. Père Brosseau, le poète Bollaert et le Dr Jules Jehin de Prume. Comme on peut en juger, la Ligue Saint-Joseph poursuit avec énergie le programme qu'elle s'est tracé.

* * *

LE SOIXANTE-DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le 31 mai 1920 restera dans les annales de la colonie canadienne-française de New-York comme une des dates les plus mémorables de son histoire. Comme on le sait, cette société, qui est la plus ancienne de toutes les sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis, fut fondée en 1850 et vient de fêter son soixante-dixième anniversaire par une série de démonstrations imposantes.

Désirant donner à cette fête un caractère vraiment national et canadien, le comité d'organisation tout entier, les différents officiers, non seulement de la Société Saint-Jean-Baptiste, mais aussi ceux des autres sociétés canadiennes-françaises de la métropole, auxquels s'étaient joints de nombreux membres de la colonie et de personnes de langue française, se rendirent à la superbe église Saint-Jean-Baptiste, Lexington Avenue et 76ème Rue, où une messe solennelle devait être chantée.

Le Rév. Père Giasson, S.S.S., officiait, ayant comme diacre et sous-diacre, les Révérends Pères Galtier et Schienks, S.S.S. Le choeur de l'église, auquel s'étaient joints des artistes distingués, chantèrent une messe dont la haute facture musicale et l'interprétation produisirent un très grand effet. M. Louis Chartier, le baryton bien connu, se fit entendre à l'offertoire.

Le Rév. Ed. Lavergne, de Québec, qui avait bien voulu venir pour cette circonstance, fit un sermon qui produisit un grand sentiment d'admiration à tous ces Canadiens qui révécurent dans ses paroles pleines de feu et de

patriotisme, les grands épisodes du passé. L'orateur sacré développa l'action canadienne-française depuis les premières heures de la Nouvelle-France jusqu'aux jours glorieux où les soldats canadiens allaient s'illustrer sur les champs de batailles de la grande guerre.

A l'issue de la messe il y eut réception au presbytère de l'église où se rendirent les délégués venant du Canada et des Etats-Unis; au nombre de ceux-ci nous citerons: MM. Rodolphe Bédard et Ludger Gravel, de la Société des Artisans Canadiens-Français, de Montréal; M. Wilfrid Collin, Hon. Juge Israël Bélanger, de Cohoes, N.-Y., et nombre d'autres venus des villes de la Nouvelle-Angleterre et d'autres Etats de l'Union américaine.



JOSEPH SAUSEVILLE

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York. qui présida les grandes fêtes du soixante-dixième anniversaire de cette société

Le soir, dans les salles du "Chateau", 86ème Rue et Lexington Avenue, avait lieu le grand banquet qui devait être le couronnement civil de cette fête.

Près de deux cent cinquante personnes se pressaient dans les magnifiques salles qui, pour la circonstance, avaient été décorées de drapeaux canadiens et français.

Le comité d'organisation avait tenu à faire grandement les choses et

méritèrent les compliments que tous lui firent. En effet, rien de plus beau que ce spectacle, rien de plus touchant que de voir tous ces Canadiens-français qui, étant animés de la plus franche gaieté, célébraient joyeusement un événement historique dont tous comprenaient l'importance; c'est-à-dire le couronnement de soixante-dix ans de luttes, et l'apothéose du nom canadien-français dans la plus grande ville du Nouveau Monde.

L'Hon. Charles E. Lalanne, maître de cérémonies, présenta M. Joseph Sausville, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et un des plus anciens officiers de cette association.

M. Sausville, qui est un des commerçants les plus en vue de la colonie, dans son allocution retraça les événements les plus saillants de l'histoire de la société; il fit valoir l'action patriotique qu'elle avait exercée depuis sa fondation et son action sur la prospérité de cette colonie toujours grandissante.

M. Rodolphe Bédard, président général des Artisans Canadiens-Français, porte la santé du Canada.

Le Rév. Père A. Letellier se leva, répondant à la santé du clergé. D'une voix pleine de chaleur et empreinte d'une émotion sincère causée par le plaisir qu'il éprouvait de se trouver parmi ses compatriotes; le recteur de l'église Saint-Jean-Baptiste fit valoir ce sentiment des Canadiens-français qui, en unissant l'esprit religieux au patriotisme le plus pur, avaient assuré le triomphe de leur race. Le clergé canadien-français fut et sera toujours le fidèle collaborateur de leurs compatriotes dans les luttes pour la justice et la vérité.

M. J. C. Hogue qui, lui aussi est une des figures les plus en vue de la colonie, et qui depuis de nombreuses années se dévoue sans relâche à sa prospérité, répondit à la santé de la Société Saint-Jean-Baptiste; il développa les grandes lignes historiques, passa en revue ses luttes et ses succès, et termina en disant que tous étaient persuadés que la société marchant sur les traces qui leur venaient de ceux qui avaient contribués à sa fondation, ne pouvait que progresser, ceci pour l'intérêt non seulement de ses membres, mais aussi de la colonie toute entière.

Le Dr Jules Jehin de Prume, dans une allocution aux sociétés soeurs de langue française, mit en relief un des buts principaux des fondateurs de cette société qui avaient voulu, non seulement rallier les différentes familles canadiennes-françaises dispersées dans l'immense ville, mais aussi travailler à la conservation de la langue française dans ces familles. Il exhorta la population canadienne-française à suivre l'exemple des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste et de travailler pour la propagation et le maintien dans les familles de la langue française.

L'hon. Juge Israël Bélanger, de Cohoes, N.-Y., porta la santé des dames; il parla d'une façon magistrale des devoirs de la femme; il fit valoir la femme canadienne, son rôle dans l'histoire, son influence dans les grands problèmes de la vie sociale et patriotique, sa place dans le foyer et qui, à l'encontre de ces femmes qui négligent leurs devoirs pour affronter des positions publiques, la mère canadienne travaillait pour le bien-être de sa famille et de ce fait à la prospérité de la nation.

M. Joseph Bourgeois, le sympathique journaliste, répondit à la santé de la presse; il remercia avec tact les journaux américains français et ceux du Canada pour l'intérêt qu'ils avaient toujours pris pour la colonie canadienne-

française de New-York, et parla en termes chaleureux de ses confrères en journalisme et tout particulièrement des journalistes canadiens-français de New-York.

M. A. Bollaert, le célèbre poète, avait été réservé pour le dessert. Dieu sait que jamais poète n'a été plus estimé des Canadiens-français de New-York que l'auteur de la version en vers français de l'immortel ouvrage de Longfellow, "Evangéline". M. Bollaert est Français, mais il a étudié les Canadiens-français; et comme il les aime, il sait trouver de ces paroles qui portent au coeur et qui ont fait de lui le grand ami de notre colonie. Inutile de dire que le succès du poète fut très grand.

Pendant le banquet, des artistes canadiens se firent entendre: Mlle Madeleine Cardinal, soprano; M. Téles. Longtin, ténor; M. Louis Chartier, baryton, et M. Ulysse Paquin, basse. Ces différents artistes firent honneur à l'art national et obtinrent un très grand succès.

* * *

DISCOURS DE M. J. C. HOGUE

Président Honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste

Monsieur le Président,
Révérends Messieurs,
Mesdames et Messieurs,

La célébration d'un anniversaire est un de ces pieux usages qui, marquant sur la route du temps les étapes de la vie, nous convient chaque année à refaire par la pensée le chemin parcouru pour remonter jusqu'à la source de nos souvenirs.

Mais, si l'anniversaire de l'individu, malgré ses joies, reste toujours teinté de la mélancolie qui s'attache au déclin des choses et des hommes, l'anniversaire d'une collectivité s'illumine au contraire de tous les rayons que l'espérance projette sur l'avenir.

Et c'est pourquoi sans doute, à cette fête de la septuagénaire Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York, je vois autour de moi tant de figures joyeuses, tandis que moi-même, en prenant la parole pour lui offrir mes souhaits, je me sens saisi d'une émotion douce à mon coeur de Canadien-français.

Notre Société Saint-Jean-Baptiste, parvenue à l'âge respectable de 70 ans, a manifesté au cours de cette carrière déjà longue, une des vertus les plus saillantes de notre race: la vaillance.

Car ainsi que le rappelait l'autre jour, avec une simplicité touchante, une circulaire du comité d'organisation de cette fête, elle a traversé des épreuves diverses dont elle est sortie victorieuse. J'oserai ajouter qu'elle en est sortie aussi plus forte, plus consciente de sa vitalité, et par conséquent plus que jamais résolue à se maintenir avec confiance sur la voie patriotique qu'elle s'est tracée.

Honneur à ceux qui ont fait de la Société Saint-Jena-Baptiste ce qu'elle est aujourd'hui: un instrument de solidarité chrétienne et un patriotique symbole.

Honneur aux valeureux et patriotes fondateurs de notre société qui ont

eu la gloire d'avoir pour son premier président l'illustre Gabriel Franchère, d'heureuse mémoire. Honneur également aux Larseneur, Moreau, Glackmeyer, Robidoux, Lacoste, Labelle, Etienne, Lebel, Collin, Laurencelle, Giraldi, Falardeau, Sausville, Renaud, Desroches et une pléiade d'autres vaillants qui, en contribuant au développement de notre société, ont été dans le domaine du bien, des poètes d'action, c'est-à-dire des créateurs. Honneur aussi à ceux qui en dirigent aujourd'hui les destinées, car ils sont dignes de leurs prédécesseurs, et, comme eux, dignes de notre estime et de notre profonde gratitude.

Qu'ils continuent à guider, dans le chemin de la foi et du patriotisme, ce groupement canadien-français dont la légitime ambition est de représenter avec fidélité la robuste population du Canada français, si remarquable entre toutes celles qui l'entourent par son attachement aux choses de son noble passé: à sa foi et à ses prêtres, à sa langue et à ses ancêtres.

Nous sommes tous certains que, malgré la mobilité des choses et des êtres, le Canada français restera fidèle à ses vieux principes; également nous avons la profonde conviction que le conseil d'administration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York peut se renouveler, les membres peuvent se succéder, notre groupement sera toujours la vivante image du pays qui a lancé un défi au scepticisme en prenant pour devise: "Je me souviens".

Et c'est pourquoi je me plais à voir en notre Société Saint-Jean-Baptiste comme un portrait en miniature du Canada français, une image de notre vie nationale ramenée aux limites d'un cadre restreint.

L'image n'en est pas moins vivante; car la Société Saint-Jean-Baptiste a travaillé et lutté pendant les soixante-dix années de son existence pour l'honneur de la race sur le territoire des Etats-Unis, comme le Canada français a lutté pour conserver ses libertés et sa religion, sa langue et ses souvenirs.

Au cours des récentes années, alors que le monde était bouleversé par la crise la plus terrible de l'histoire, le Canada français, parmi tant de peuples agités, s'honore de n'avoir jamais perdu de vue son idéal particulier, — cet idéal de liberté participant à la fois de la rigidité des principes anglo-saxons et de la belle souplesse du génie français. Que l'idéal canadien-français se rapproche cependant beaucoup de la civilisation latine, c'est ce qui est incontestable. Nous ne pouvons oublier que nous sommes les fils des héros de Carillon, de Châteauguay et de Ste-Foye.

Aussi avons-nous été touché profondément des infortunes qui ont accablé la noble France pendant les années de guerre; aussi avons-nous tressailli avec elle d'une joie patriotique lorsque, sous la conduite de l'immortel Maréchal Foch, ses armées ont enfin chassé du sol sanctifié par les pas de Jeanne d'Arc, le Germain barbare, brûleur de cathédrales et fusilleur de prêtres.

Gloire au pays de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc!

En rendant hommage à son héroisme, nous honorons un passé historique dont nos propres ancêtres ont écrit quelques-unes des plus nobles pages!

Si je me plais à trouver dans notre race des qualités de constance qui me rendent fier de mon pays, je me rends compte, cependant, que ces qualités ne se conservent pas d'elles-mêmes, par une sorte de renouvellement perpétuel et miraculeux.

De même qu'une armée ne peut vaincre sans son chef, de même un peuple ne peut marcher sans guide dans les voies de la civilisation. Le guide du peuple canadien-français, c'est avant tout autre, cet admirable clergé catholique qui, par un labeur quotidien, l'a maintenu dans l'observation des plus hauts principes de vérité et de vie. Depuis le modeste curé de paroisse jusqu'au prélat vénéré qui représente au Canada l'auguste vieillard du Vatican, tout le clergé a travaillé avec une ardeur féconde à façonner cette conscience canadienne grâce à laquelle s'est conservé intacte un héritage que nous ne consentirons jamais à aliéner: notre foi, notre langue, nos traditions et notre culte de la famille.

Le clergé canadien-français a été l'ouvrier infatigable qui a édifié l'armature spirituelle de notre vie nationale. Or, n'est-ce pas avec le concours le plus cordial de ce clergé que la Société Saint-Jean-Baptiste a poursuivi son oeuvre? Et n'est-ce pas là, pour l'avenir de la société, le gage d'une solidité qui lui permettra de franchir allègrement le cap solennel du centenaire? J'en suis convaincu, pour ma part, et je sais que vous le croyez tous fermement.

Aussi, monsieur le président, et vous, messieurs les membres du conseil d'administration, qui êtes ses dévoués et actifs collaborateurs, vous pouvez continuer à travailler avec confiance; votre oeuvre, qui a déjà porté de beaux fruits, sera féconde en bienfaits matériels et spirituels.

Restez, messieurs, restons tous, les vigilants gardiens de ce précieux et bel édifice que les Canadiens-français ont élevé sur le sol américain; si petit qu'il soit, il n'en a pas moins sa grandeur, car il est fondé sur la charité, et vous êtes assurés, non seulement de notre gratitude, mais du concours bienveillant et efficace de tous les membres de la société.

Qu'elle vive, notre chère Société Saint-Jean-Baptiste! Qu'elle vive pour la foi, la patrie et la charité!

DISCOURS DU DOCTEUR JULES JEHIN DE PRUME

En adressant ce soir la parole aux sociétés-soeurs de langue française, non seulement de la métropole, mais aussi de l'Union Américaine, dont nous comptons ici des représentants distingués, ce n'est certes pas pour donner un aperçu historique de la société dont nous célébrons aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire, mais pour mettre en relief un des buts principaux qui ont présidé à sa fondation.

Comme on vient de vous le dire, la Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New-York fut fondée par Gabriel Franchère, non seulement pour grouper les différentes familles canadiennes-françaises dispersées un peu partout dans Manhattan, Yorkville, Brooklyn et les différentes municipalités dont l'ensemble forme aujourd'hui le Greater New-York, mais aussi, et voici le point sur lequel je désire tout particulièrement attiré votre attention: pour le maintien, la conservation de la langue française, que ces patriotes craignaient de voir petit à petit disparaître de ces familles, étant négligé pour l'usage presque absolu de l'idiôme britannique.

Quel bel exemple, quelle sublime leçon de patriotisme nous donnèrent, il y a soixante-dix ans, les fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, la plus ancienne société canadienne-française des Etats-Unis.

Tous ceux qui connaissent les Canadiens-français savent qu'à la foi la plus vive ils unissent le respect le plus profond pour les choses du passé,

pour tout ce qui leur vient de leurs pères, de cette France dont ils ne prononcent le nom—comme le disait si bien leur grand poète Louis Fréchette—"qu'avec un indicible amour". Oui, d'amour pour une mère perdue, mais dont le souvenir est loin d'être éteint dans leur coeur.

Les fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste l'aimaient, eux aussi, cette langue française, ils désiraient que cet héritage précieux qui leur venait de leur père, ne se perdit pas, et que chez leurs enfants cette tradition se perpétua.

Maintenant, examinons bien notre conscience et voyons si à l'instar de ces vrais patriotes, nous avons insisté pour que nos enfants parlent le français sous le toit paternel.

Un homme qui parle deux langues vaut deux hommes, dit un vieux dicton. Pourquoi ne pas insister et voir à ce que nos fils soient des hommes



AUGUSTE GIRALDI

Président honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste et président de la succursale Pierre-Julien Eymard des Artisans Canadiens-Français, à New-York

supérieurs; tout le réclame, et le patriotisme, et aussi le point de vue des affaires. Pourquoi feriez-vous moins que ces Américains qui paient de fortes sommes pour faire apprendre le français à leurs enfants.

C'est donc à vous, frères de langue française, soit de New-York soit des autres villes des Etats-Unis, que je m'adresse. Profitons de cet anniversaire pour travailler plus efficacement à la propagation dans cette grande République et pour le maintien dans nos familles de la grande et belle langue française.

* * *

LES ARTISTES CANADIENS-FRANÇAIS A NEW-YORK.

(Conférence faite par le Docteur Jehin de Prume, à la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, le 26 Novembre 1920.)

Les premiers colons français qui vinrent jeter sur les bords du fleuve Saint-Laurent les éléments de cette population qui devait par son développement former la Nouvelle France, semblent avoir laissé à leurs descendants, non seulement l'énergie vitale qui devait à travers les âges faire d'eux une race d'élite; mais aussi cet amour de tout ce qui est beau, de ce qui touche l'âme, dans les beautés de la nature, en la reproduisant dans toute sa grandeur par la peinture ou la sculpture, la littérature qui la décrit, la poésie qui la chante, la musique qui en reproduit toutes les harmonies.

Depuis le premier jour où l'étendard de France flotta au gré des vents sur le sol d'Amérique, on vit ces français s'efforçant de conserver non seulement pour eux, mais aussi pour leurs petits fils, les traditions sacrées leur venant de l'ancienne patrie, les contes héroïques, les chansons du pays, ces souvenirs donnant à leur coeur une force nouvelle, des aspirations plus élevées, surnageant au-dessus des vagues du matérialisme qui menaçaient de la submerger, et laissant ainsi à leur esprit cet essort enivrant qui entraîne l'être vers cet idéal plus grand, qui lui ouvre à deux battants la porte du temple des Beaux Arts.

Tous ceux qui comme moi ont été en rapport pour ainsi dire constant avec ceux qui depuis près d'un demi siècle ont contribué le plus à maintenir dans la France Nouvelle, aujourd'hui la province de Québec, au Canada, l'amour de la littérature et des arts, connaissent les travaux qui furent faits, et aussi les succès qui ont couronné ces efforts.

On peut aimer les arts, les cultiver avec un certain succès, mais il faut pour arriver à un résultat tangible, plus que la tenacité du travail, il faut avoir en soi des aptitudes spéciales, l'étude, c'est beau, mais si l'élève n'a pas en lui le feu sacré qui est tout, il ne peut atteindre les rives rêvées et ne restera que dans une désolante médiocrité. Il faut donc des aptitudes spéciales, et de ce côté les Canadiens-français semblent être particulièrement prévilégiés, par atavisme sans doute, ayant en eux des aspirations vraiment françaises, toutes gauloises.

Je ne parlerai pas ce soir du mouvement artistique dans la Province de Québec, réservant ce sujet pour une autre conférence. Ce soir je désire limiter mon cadre aux artistes Canadiens-français étant en dehors de leurs pays, artistes peintres, sculpteurs, musiciens, chanteurs, ou instrumentistes, littérateurs, artistes de la grande pensée humaine.

Fils d'artiste, je fus et suis encore, et ceci depuis ma plus tendre enfance, en contact pour ainsi dire constant avec des artistes et des littérateurs. Dans mes nombreux voyages j'ai rencontré un peu partout de ces braves artistes Canadiens-français, et j'ai toujours été heureux de constater que partout ils obtenaient la considération et que bon nombre d'entre eux, parvenaient à occuper des places enviables dans le royaume des arts.

A Londres je revis Emma Lajeunesse, Albani, qui étonna le monde, Béatrice Lapalme, une autre Canadienne-française qui fait sa marque et qui, elle aussi, fait honneur au nom canadien.

A Paris le nombre des artistes Canadiens-français ne se comptait

plus. Combien de fois n'ais-je pas fumé le calumet national chez Philippe Hebert, le célèbre sculpteur, j'y rencontrais des peintres qui font leur marque, Zuzor Côté, Franchère, et les musiciens donc: Les violonistes Alfred Desève et Oscar Martel, puis les chanteurs Paul Dufault, Alfred Laliberté, le ténor Mercier, Raoul Plamondon, Achile Fortier, Orphée Langevin. A Bruxelles, en Belgique, je vis mon vieil ami Arthur Letondal et à Vienne, en Autriche, étudiant avec le célèbre Lechetisky, se voyait notre bon ami Emiliano Renaud; on en trouvait donc partout, véritables Canadiens errants pour l'art.

Arrivons aux Canadiens-français des Etats-Unis.

Qui n'a pas entendu parler des innombrables compositions du pianiste Mazurette, qui vivait à Détroit si je ne me trompe, puis il y a une grande figure, un artiste dans l'âme, compositeur et virtuose de toute première grandeur, qui étonna la grande république américaine et ceci à un tel point, qu'il fut un des fondateurs de l'Union des Musiciens des Etats-Unis, et pendant des années, il en fut le président; je veux parler de Calixte Lavallée, qui composa l'hymne national canadien "O Canada".

Depuis bien des années, des étudiants en musique venant de Montréal, de Québec ou des villes intermédiaires, venaient et viennent encore compléter leurs études musicales à New-York.

Ce choix de la métropole américaine est assez compréhensible; surtout si on prend en considération que beaucoup de ces élèves n'ayant pas la facilité financière de se rendre en Europe, trouvent à New-York tous les avantages désirables: professeurs éminents, conservatoires de musique, théâtres et concerts où ils sont à même d'entendre les plus grands virtuoses, les chanteurs et chanteuses les plus célèbres, des orchestres de tout premier ordre leur jouant les chefs d'oeuvre des grands maîtres. Donc ils y trouvent tout, tant au point de vue théorique qu'en celui des auditions.

Voici donc pourquoi, et ceci surtout depuis les premiers jours de la grande guerre, on voit affluer à New-York un très grand nombre d'étudiants Canadiens-français, pour les différentes branches des arts, nombre plus considérable que jamais on en avait vu auparavant.

Certains d'entre eux, leurs études étant terminées, sont retournés au Canada, d'autres se sont établis à New-York, prenant en considération les avantages énormes qui leur étaient offerts, et aujourd'hui nous sommes heureux de constater que beaucoup d'entre eux sont arrivés à des situations enviables, même que certains d'entre eux sont à l'affiche, comme on dit en terme de théâtre, et sont au nombre des étoiles de première grandeur.

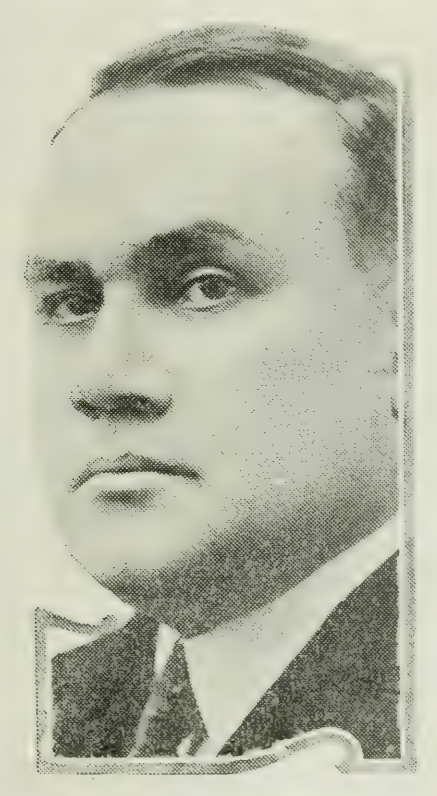
Vous devez comprendre sans difficulté qu'il est fort difficile de passer en revue les artistes Canadiens-français résidant à New-York sans en omettre quelques-uns, et pour cette raison nous serons dans la triste obligation, et ceci bien malgré nous, d'en oublier quelques-uns. Cependant nous devons des remerciements à notre excellent ami, le journaliste bien connu, M. Joseph Bourgeois, qui nous a facilité nos recherches.

Nous allons donc avoir le plaisir de passer en revue un certain nombre des artistes Canadiens-français résidant à New-York, ce qui nous permettra aussi de jeter un regard rapide sur les littérateurs, les artistes lyriques et ceux qui se sont fait dans le cinéma une certaine réputation.

Ne croyez pas que ce soit ma vieille amitié pour celui dont le nom va ouvrir cette liste, qui me pousse à le nommer le premier, mais avant tout je dois m'incliner devant sa personnalité artistique et répéter ce que me disait encore il y a quelques jours un des plus grands critiques d'art de New-York et des Etats-Unis: Emiliano Renaud, c'est un maître.

Oui un maître comme exécutant, un maître comme compositeur, un de ceux qui laissera dans l'histoire artistique du Canada un nom des plus brillant à côté des plus grands.

Quand je dis laissera, cela ne veut pas dire qu'il ait l'intention de



M. JOSEPH BOURGEOIS
Vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York

s'en aller, car nous espérons tous qu'il ne nous jouera pas la mauvaise plaisanterie de vouloir nous quitter, car nous désirons tous l'entendre encore et qu'il nous soit donné de nous bercer bien souvent aux accents de son âme d'artiste.

Il y aura tantôt trente ans que je le connais.

Oui, trente ans, cela ne nous rajeunit pas! et depuis lors, j'ai suivi pour ainsi dire pas à pas les différentes étapes de sa belle carrière, trente ans que je l'ai étudié comme homme et comme artiste.

S'il ne pense pas toujours comme les autres, si son expérience le

pousse quelques fois à émettre des opinions, parfois sévères, mais toujours justes, c'est qu'il est poussé par l'idéal de l'art. Voudriez-vous qu'un poète, un véritable artiste, pense et parle comme les autres, voudriez-vous le voir ramper sur la route du matérialisme, non, n'est-ce pas! Un véritable artiste ne peut penser ni parler comme le commun des mortels. Etudiez Renaud intime, voyez l'indulgence aux côtés de la sévérité, l'amitié sincère, et lorsque ses doigts parcourent l'ivoire du clavier, jouant les vieux airs canadiens qu'il sait si magistralement harmoniser, on peut voir un éclair de bonheur, une satisfaction que seul le vrai patriotisme peut inspirer.

Quel âge a Renaud? Quelques années plus jeune que moi, mais déjà une neige prématurée a blanchi ses cheveux. Il est né à Saint-Jean de Matha, dans la Nouvelle-France, ce fut sa mère, une sainte et noble femme, qui lui commença le piano lorsqu'il avait à peine cinq ans.

Puis nous le trouvons élève de Paul Letondal, un professeur qui peut être considéré comme le père de l'enseignement du piano à Montréal, puis de Dominique Ducharme, celui-là ayant aussi une belle âme d'artiste et qui produisit des élèves distingués.

L'étude de la musique ne l'empêcha pas de faire ses classiques, c'est au Collège Sainte-Marie, à Montréal, qu'il fit ses études, c'est là que je le rencontrai pour la première fois.

Puis comme bien d'autres il partit pour l'Europe. Nous le trouvons à Vienne, à l'école du célèbre Lechetisky qui fut le professeur d'Ignace Paderewsky. Puis il parcourt l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, toujours étudiant les grands maîtres; puis il revient de ce côté de l'Atlantique, a des succès considérables aux Etats-Unis et au Canada, fait partie du corps enseignant de Conservatoires importants de Boston et de Saint-Louis, ceci tout en continuant sa carrière de virtuose. Enfin nous le voyons à New-York où il vient de mettre la dernière main à une méthode qui transformera l'enseignement du piano, enseignement par le phonographe, méthode qui a reçu l'approbation des plus sévères critiques, entr'autres de l'illustre maître Ignace Paderewsky, qui pourtant n'est pas prodigue de ses approbations, ce qui établit d'une façon incontestable la valeur pédagogique de la méthode Renaud pour l'enseignement du piano par le phonographe.

Encore une fois nous devons dire qu'Emiliano Renaud est un maître, en technique, en interprétation, en science musicale.

Dans tout horizon il est plus d'une étoile, et dans le nôtre nous voyons luire si brillante celle de Mlle Eva Gauthier, que certes nous ne pouvons nous empêcher de nous y arrêter.

Avoir toutes les qualités que l'on puisse exiger d'une femme, c'est très beau, mais ce qui nous semble plus beau encore c'est qu'à celle-ci s'ajoute celle d'avoir une âme d'artiste. Les poètes comparent quelques fois les femmes à des fleurs dont le parfum trouble et enivre, c'est très beau je le répète, mais lorsqu'à ceci s'ajoute quelque chose de plus idéal et que la nature de l'être comprend et fait comprendre les beautés les plus subtiles de l'art qu'il professe, ceci par une interprétation impeccable et une voix exquise.

Lorsque nous avons dit que Mlle Eva Gauthier était une étoile, nous étions d'autant plus dans le vrai qu'elle fût découverte par son père,

astronome distingué d'Ottawa, qui au lieu de lui donner un nom mythologique et de la classer dans un atlas astronomique, préféra lui donner celui de notre première mère; la conserver dans notre constellation, et lui faire apprendre la musique.

Ce fut son oncle, lui aussi une étoile de toute première grandeur, mais avec cette différence que nous voici dans le domaine politique, le grand patriote Canadien-français, le Gladstone du Nouveau-Monde, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, qui lui permit d'aller compléter ses études de chant en Europe.

C'est à Paris, ce soleil lumineux vers lequel tous les artistes semblent être attirés, qu'elle se rendit. Elle étudia avec deux professeurs dont la réputation dépassa les mers, le professeur Dubulle et Jacques Bouhy, tous deux du Conservatoire de Paris.

Après avoir séjourné quatre ans dans la ville lumière, comme le disait si justement Victor Hugo, Mlle Eva Gauthier partit pour Londres où elle rencontra son illustre compatriote Albani, qui de suite l'engagea pour une tournée que la grande artiste organisait en Angleterre, et l'accompagna aussi dans la tournée d'adieu qu'elle fit au Canada.

Etant revenue à Londres, Mlle Eva Gauthier fut demandé à chanter la partie principale dans la messe du couronnement du roi Edouard VII, célébration qui eut lieu au Queen's Hall, sous le haut patronage du roi et de la reine d'Angleterre, et à laquelle assistèrent les ministres coloniaux.

Se retirant momentanément du public, elle se rendit en Italie, où elle étudia le répertoire d'opéra sous la direction des professeurs Carigiani et Oxilia, à Milan, et après deux ans d'études elle débuta au Théâtre Royal, de Pavie, dans le rôle de Carmen.

Le succès qu'elle obtint fut si grand que son avenir artistique fut décidé. Elle partit alors pour Londres où elle créa le rôle d'Ynicle, dans "Pélias et Mélisandre ", et fut engagée pour des tournées artistiques à travers la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et le Danemark où elle fut décorée par la reine.

Mlle Eva Gauthier ne se contenta pas de ses succès européens, elle voulut parcourir le monde, c'est ainsi qu'elle visita l'Orient, étudiant la musique et les moeurs orientales; nous la voyons en Asie, en Océanie, en Australie, elle passa par la Nouvelle-Zélande et voire même Hawaï.

Toujours sur son passage elle remporta les plus grands succès. Linguiste distinguée, elle chante dans plusieurs langues avec la plus grande facilité. Comme chanteuse, sa voie est pure et flexible, sa diction parfaite et ses jeux de scènes dénotent en elle un beau talent de tragédienne.

Depuis son retour aux Etats-Unis et au Canada, Mlle Eva Gauthier n'a cessé d'être une des artistes les plus estimées du public; sa réputation toujours grandissante lui vaut de nombreux engagements; comme son illustre compatriote Albani, elle est une des gloires artistiques faisant honneur non seulement à l'art, mais aussi au nom canadien.

* * *

Je ne sais si vous vous souvenez du fameux Bazar des Alliés qui fit courir tant de monde, ceux-ci venant non seulement de New-York et des Etats-Unis, mais aussi du Canada.

Madame Jehin de Prume, comme vous le savez sans doute, était une

des directrices du département belge, et naturellement je me rendais assez souvent au fameux bazar et j'en profitais pour me rendre compte de ce qui s'y passait.

Or un soir, tout en parcourant les interminables galeries, je m'arrêtais en face d'une salle où se donnait tout justement un concert, un chanteur venait de terminer son numéro, le public qui l'applaudissait à outrance l'obligea de venir en donner un encore. Je me soulevais pour voir au-dessus de la tête de ceux qui se trouvaient devant moi et, en apercevant le chanteur qui avait tant de succès, je reconnus notre bon ami Orphée Langevin.

Oui, ce brave Langevin, que je connaissais depuis longtemps et qui était là, chantant, ayant comme accompagnateur un autre de nos amis, le distingué pianiste et compositeur Maurice La Farge.

En apercevant la mâle figure de Langevin, tout un monde de souvenirs affluèrent à ma mémoire.

Je me rappelais du pays où il est né, à Ste-Cécile, Valleyfield, province de Québec.

Comme toutes choses semblent se développer singulièrement dans l'existence, s'appeler Orphée, être né à Sainte-Cécile, n'est-ce pas comme les portes du temple de la musique qui semblent s'ouvrir à deux battants. Oui, n'est-ce pas, ou je ne m'y connais plus

Il est né d'une famille dont les origines datent des premiers colons de la Nouvelle-France, car sa famille s'établit dans ce pays en 1668.

Tout enfant il manifestait déjà son amour pour la musique, il chanta à cinq ans en public, puis devenu homme, à vingt ans, il commença réellement ses études de chant, fut engagé à Winnipeg, où il s'éjourna quelques années, puis se rendit à Boston où il continua ses études et de là se rendit à Paris.

Comme Mlle Eva Gauthier, dont nous venons de parler, il étudia sous la direction du professeur Dubule, avec Emmanuel La Farge, chanteur, qui créa le rôle de Samson dans l'opéra "Samson et Dalila", de Saint-Saëns. La Farge qui eut toute une réputation à Paris, au Grand Opéra, à la Monnaie de Bruxelles ainsi qu'aux Etats-Unis, célèbre tenor et professeur de chant, père de notre ami Maurice La Farge. Puis nous le voyons étudier le grand répertoire avec Malchisedec, un autre illustre chanteur que j'eus le plaisir d'applaudire bien des fois à Paris et à la Monnaie de Bruxelles.

Puis nous trouvons Langevin faisant des tournées en France, fut engagé par les frères Isola pour le théâtre Lyrique de la Gaieté, à Paris, où il chanta dans "La Vivandière", l'"Attaque du Moulin" puis nous le voyons chanter le rôle de Guillaume Tell au Trianon Lyrique, Paris, rôle qui lui valut un article des plus élogieux dans le journal "Le Matin", de Paris, article écrit par le critique A. Bruneau. Il chanta avec un succès non moins grand le rôle de baryton dans "L'Africaine", de Meyerbeer, et dans "La Favorite". Puis, ce furent des concerts à Vichy, Nice, Biarritz et autres villes de France où, toujours, son succès fut très grand.

Nous le voyons arriver à New-York en mars 1914. Il débuta avec succès à l'hôtel Plaza, dans un concert de l'Assembly Salon Society, où il chanta d'une façon vraiment remarquable la "Chanson à l'étoile de Tannhauser", de Richard Wagner, et "L'Art Splendeur Immortel", de l'opéra Benvenuto

de Diaz; le succès qu'il obtint lui valut d'emblée d'être placé au nombre des chanteurs les plus en vue de la métropole.

En 1916, il chanta avec la National Opera Club le rôle de "Rigoletto"; sa voix, son jeu et sa diction lui valurent des critiques très favorables dans les différents journaux. Durant cette même année 1916, il chanta au Princess Theatre le rôle de "Gaspard", dans l'opéra "Le Jardinier", de E. Linden.

Puis nous le vîmes chanter dans les concerts et les démonstrations organisées pour les différentes oeuvres de guerre, et son nom fut à l'affiche à côté de ceux de Lillian Russell, Grace Hoffman, Mme Grace Gardner, avec laquelle il chanta au Madison Square Garden, ainsi que Mme Alice Verlet, M. George Petit, de l'Opéra de Paris.

En 1917, sollicité par le R. P. Mathieu, il accepta d'être professeur de français à l'université de Fordham, ceci pour préparer les soldats américains partant pour l'Europe.

Beaucoup se demandent pourquoi M. Orphée Langevin semble s'être retiré depuis quelques années du mouvement artistique dans lequel il a toujours eu une part si active, quoiqu'il soit actuellement baryton-solo de la maîtrise de St-François-Xavier, de New-York.

La raison en est que tout en étant musicien, M. Langevin est un mécanicien de tout premier ordre. Depuis des années ayant pris un intérêt tout particulier à la science aéronautique, il obtint ses diplômes d'ingénieur du gouvernement des Etats-Unis, ceci pour le service de la navigation aérienne, et vient de mettre la dernière main à l'invention d'un dirigeable qui est maintenant entre les mains du gouvernement de Washington, et pour laquelle des lettres patentes vont lui être incessamment envoyées. Mais halte-là! c'est d'Orphée Langevin, le chanteur, l'artiste, qui nous intéresse ce soir, sa voix ferme et vibrante, la chaleur de son timbre lui ont acquis non seulement en Europe, mais aussi en Amérique, une réputation qui est pleinement justifiée.

Cependant, aux trois artistes distingués dont nous venons de parler, il est de notre devoir d'ajouter les noms d'autres artistes Canadiens-français qui, dans cette ville, ont contribué, eux aussi, à la réputation de l'art canadien et ont mis en relief le talent qui semble être le propre de leur race.

Nous avons déjà mentionné celui de Mme Béatrice Lapalme, qui ne fit que passer à New-York, il est vrai, mais son court séjour a été pour elle l'occasion d'un très grand succès, surtout après l'admirable audition qu'elle eut au Century Theatre, audition qui fut pour elle un véritable triomphe. Puis, nous voyons le baryton Joseph Saucier, lui aussi un excellent musicien, qui, à une voix des plus belles, ajoute en plus des connaissances musicales de tout premier ordre. Et nous trouvons aussi le professeur Albert Clerk-Jeannotte, dont la réputation va toujours grandissante; le ténor Henri Pontbriand qui, lui aussi, fait sa marque et remporte avec honneur sa part de succès. Nous avons aussi le baryton Albert Lamy, le ténor Louis Chartier, Théles. Longtin, tous des artistes dans la force du mot, ouvriers infatigables de l'art musical, des champions de la cause artistique canadienne-française.

Qui de vous n'a pas entendu parler du ténor Paul Dufault, que nous regrettons de ne plus voir à New-York, mais qui a préféré quitter momentanément la scène artistique pour aller prendre un juste repos bien mérité

dans sa patrie. Tous se souviennent de Dufault, de ses succès, de sa voix captivante, de son élocution si pure, de sa diction qui lui valut de si grands succès.

Disons aussi quelques mots des charmantes artistes qui, elles aussi, contribuent à l'honneur du nom canadien. Nous avons causé d'étoiles qui, sur les scènes européennes, ont remporté de si beaux succès, mais il ne faut pas négliger d'autres artistes selon le vieux proverbe italien qui dit: "Que va piano va sano", sont à même d'acquérir dans la métropole américaine et au Canada une réputation enviable.

Au nombre de celles-ci nous devons citer Mlle Madeleine Cardinal, une mezzo-soprano, arrivée depuis peu de temps dans la métropole américaine. Déjà avant son départ de Montréal, elle avait reçu des critiques musicaux de cette dernière ville des appréciations des plus flatteuses. En arrivant ici, désirant se faire connaître, non seulement de la colonie canadienne-française, mais aussi des personnes qui pouvaient par leurs connaissances musicales et par leur influence, la piloter dans les milieux artistiques de la métropole, elle donna dans la salle blanche de l'hôtel Ritz-Carlton, un récital qui, tout en faisant valoir ses qualités de cantatrice, prouva que cette artiste avait devant elle un avenir des plus brillants.

C'est alors qu'elle se décida — à la demande de ses nombreux amis, et sur l'avis de ses professeurs au nombre desquels se trouve le professeur Albert Clerk-Jeannotte, — de s'établir à New-York où elle se crée chaque jour une situation artistique et devient de plus en plus en vue dans les différents centres musicaux.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'avantage d'entendre Mlle Cardinal, et chaque fois l'impression qu'elle a produit a été tout en sa faveur.

Il nous fait aussi grand plaisir de mentionner le nom de Mlle Hermine Hudon, une québecoise, qui, elle aussi, se fait connaître d'une façon des plus satisfaisantes. Elève du professeur Maurice Lafarge, elle a chanté avec succès dans de nombreux concerts, tant à New-York qu'au Canada, et toujours les critiques lui ont prédit un avenir des plus brillants.

Mlle Hudon qui possède une voix de soprano "coloraturam", chante actuellement dans des campagnes théâtrales des Etats-Unis.

Nous devons aussi mentionner Mlle Germaine Manny dont les succès au Lexington Opera sont encore à notre mémoire, et ne pas oublier Mlle Alice Huot, une pianiste d'avenir.

Mais j'aperçois ici la figure si ouverte, si joyeuse de notre bon ami Ulysse Paquin, la basse qui sait nous procurer de si heureux moments lorsqu'il veut bien nous chanter une des joyeuses chansons de son répertoire; malgré sa modestie, je vais en dire quelques mots.

Ulysse Paquin est un Canadien-français né aux Etats-Unis, mais il n'en est pas moins pour cela un des nôtres, de coeur et surtout de fait. C'est à Montréal qu'il fit ses études musicales, et il eut entre autres professeurs, M. Isorel, un chanteur et un professeur de renom, qui est devenu des nôtres depuis son mariage avec la grande artiste canadienne, Béatrice Lapalme.

Dès les premiers jours de sa carrière, nous le voyons obtenir des succès considérables; sa belle et puissante voix de basse, son timbre pur et vibrant, sa diction, la manière dont il sait conduire sa voix, tout en lui dénote une nature artistique supérieurement douée.

Il fit du concert au Canada avec un succès qui lui valut des critiques

les plus élogieuses. Il fit aussi partie de l'importante maîtrise de Saint-Louis de France, à Montréal, où il fût le soliste comme basse et, en cette qualité, se fit une renommée dont les échos parvinrent à l'étranger.

Nous le voyons aussi fondant à Montréal, avec le professeur Jeannotte et M. Désautels, le club d'opéra qui, durant plusieurs saisons, obtint un vif succès; la troupe joua entre autres opéras: "Faust", "Mireille", "Lakmé", "Mignon", "Carmen", etc.

Maintenant, nous le voyons au nombre des nôtres à New-York; il est certain qu'avant peu cet excellent artiste fera partie de nos plus grands théâtres d'opéras.

Ulysse Paquin est du nombre de ceux qui peuvent se passer des éloges, on n'a qu'à l'entendre, et alors, mieux que tous les articles de journaux, on jugera qu'il est non seulement un grand chanteur mais aussi un interprète consciencieux, respectant les traditions, donnant par son interprétation l'idée exacte de l'oeuvre qu'il désire faire entendre.

Puis nous avons la scène théâtrale, celle de comédie et de drame, ne soyez pas étonné en apprenant qu'un nombre relativement considérable de Canadiens-français se sont illustrés sur la scène américaine. Je citerai en passant: Mlle Catherine Lasalle, cousine du célèbre compositeur Emiliano Renaud, qui eut durant plusieurs années un vif succès, créa même des rôles importants et joua avec les plus grands acteurs de la scène américaine.

Mais je désire arrivé à une fin, et pour cela il va me falloir brûler les planches, comme on dit au théâtre.

Dans les concerts et vaudeville, il y eut Aramini qui, sous un nom italien, cache un canadien de coeur.

Et dans l'administration théâtrale et dans le cinéma, on en trouve aussi. Louis Vérande, un Français si vous voulez, mais les Canadiens-français ne le sont-ils pas? Vérande qui, à l'opéra, au cinéma, fût toujours une personnalité des plus en vue.

Nous avons aussi Paul Cazeneuve, directeur artisitque de la Fox Film Corporation, qui fut durant des années le directeur du National Français, à Montréal.

Au nombre des acteurs et actrices de cinéma, je ne ferai que citer quelques noms: Florence Labadie, aujourd'hui disparue, et Mme Lionnais.

Mais il nous faut dire aussi un mot de ceux qui par leur plume ont contribué non seulement à faire connaître les différents éléments artistiques de New-York, mais se sont attachés le plus à faire connaître les Canadiens et Canadiennes-françaises qui, dans le domaine des arts, ont aussi réussi. Au nombre de ceux-ci, il nous fait particulièrement plaisir de nommer M. Joseph Bourgeois, représentant du journal "La Presse", de Montréal, qui, toujours infatigable, s'est efforcé de donner, non seulement aux différentes sociétés canadiennes-françaises, mais aussi aux membres de cette colonie, tous les avantages qui se trouvaient à sa disposition. M. Bourgeois, qui est un patriote, n'a jamais perdu l'occasion de se montrer utile aux siens, et en organisant les fêtes artistiques de la Société Saint-Jean-Baptiste, a droit non seulement à toutes nos félicitations, mais aussi à toute notre reconnaissance.

Mais dans toutes corbeilles il se trouvent des fleurs dont l'éclat attire particulièrement l'attention; dans la nôtre, nous en trouvons une qui, par sa modestie, son talent réel, le charme qui se dégage de ses écrits, la grâce de ses vers, mérite toute notre admiration. Nous désirons parler de Mme

Hélène Hardy-Bradshaw, femme de lettres, qui occupa une place élevée au nombre de nos écrivains les plus distingués.

Enfin, nous les voyons tous, ces artistes, ces littérateurs canadiens-français de New-York, qui, malgré les contretemps qui sont malheureusement quelquefois notre partage, ou malgré les succès, les honneurs, la gloire, poursuivant avec énergie le but idéal, artistique qu'ils se sont tracés, ne pouvant oublier les choses du passé, jettent un regard, une pensée vers les rives chéries qui furent les témoins de leurs premiers ébats, et alors dans leur coeur retentit comme une hymne d'allégresse:

O Canada, mon pays, mes amours!

